

LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 226

LE JEUDI 5 OCTOBRE 2006

88c + TAXES = 1\$

La bouffe minute plus salée ici qu'ailleurs dans le monde

FABIEN DEGLISE

Pas étonnant que les Canadiens aiment autant le sel. En effet, l'industrie agro-alimentaire met en vente dans les supermarchés et les restaurants de bouffe minute de Montréal, Toronto, Vancouver ou Calgary des produits beaucoup plus riches en sodium ici qu'ailleurs dans le monde, révèle une vaste enquête britannique rendue publique hier. Cet abus de sel dans l'alimentation transformée en sol canadien est inquiétant pour la santé collective, mais il met aussi en lumière «l'hypocrisie des multinationales» de la malbouffe, résumement les auteurs.

«Quand les entreprises nous disent qu'elles ne peuvent pas réduire la teneur en sel de leurs produits pour des raisons techniques ou pour ne pas déplaire aux consommateurs, elles nous mènent en bateau», a expliqué hier au *Devoir* Graham MacGregor, président de la World Action on Salt and Health (WASH), l'organisme à l'origine de cette analyse. «En comparant des produits identiques d'un pays à un autre, on se rend compte que cette réduction est possible.»

En moyenne, un Canadien consomme de 9 à 10 g de sel par jour, deux fois la dose recommandée par l'OMS

En effet, devant le sel, les consommateurs ne sont pas tous égaux. Ainsi, au rayon des céréales, le Canada offre les Corn Pops les plus salées au monde avec 1,43 g de sel par portion de 100 g. C'est 65 % de plus qu'en Espagne. Les Rice Krispies logent à la même enseigne avec une teneur en sel 85 % plus élevée qu'au Portugal, l'endroit sur la planète où ces céréales fabriquées par Kellogg's sont les moins salées.

Difficile d'en dire autant des Just Right vendues au Canada, qui contiennent 17 fois plus de sel par portion de 100 g qu'en Australie, indique cette enquête qui porte sur une trentaine de produits de consommation courante passés au crible dans 22 pays. Seule la Suède propose pire en la matière avec un produit contenant 19 fois plus de sel que celui proposé aux Australiens. Outre Kellogg's, les entreprises Nestlé, Poulet frit Kentucky, McDonald's, Burger King et Subway ont été placées dans la ligne de mire des chercheurs.

Montré du doigt depuis des années, le sel caché dans l'alimentation industrielle induit dans la population une surconsommation de sodium (une des composantes du sel avec le chlorure) avec, à la clef, une hausse générale de la pression artérielle. Il en découle une prolifération de maladies cardio-vasculaires et d'infarctus, responsables de 12,7 millions de décès

VOIR PAGE A 8: SEL

VIADUC DE LA CONCORDE

Johnson dit avoir un mandat précis

■ À lire en page A 2

20^e COUP DE CŒUR



Desjardins, Plume, Lhasa et les autres

■ À lire en page B 8

INDEX

7	Annonces	B5	Météo	B4
7	Avis publics	B4	Monde	A5
7	Culture	B8	Mots croisés	B5
7	Décès	B5	Politique	A3
7	Économie	B1	Sports	B6
7	Éditorial	A6	Sudoku	B4
7	Idées	A7	Télévision	B7

L'économie sociale financera le Quartier des spectacles



Au carrefour des cultures populaire, underground et avec un grand C, là où se croisent la rue Sainte-Catherine et le boulevard Saint-Laurent, Montréal projette d'ériger un édifice dédié à la culture montréalaise. L'immeuble construit selon les normes écologiques et nommé symboliquement Red Light, avec ses écrans géants extérieurs (sans publicité), sera l'épicentre du Quartier des spectacles.

TECHNOPOLE ANGUS

La première phase du projet de 100 millions pourrait prendre son élan dès 2007

KATHLEEN LÉVESQUE

La perception d'immobilisme au Québec risque d'être sérieusement ébranlée alors qu'une tornade culturelle se prépare au centre-ville de Montréal. La Ville a en effet entre les mains une proposition détaillée du très attendu Quartier des spectacles, qui pourrait prendre son élan dès 2007 avec des partenaires d'économie sociale.

Comme l'a appris *Le Devoir*, le dossier, dont le projet principal est un édifice appelé symboliquement Red Light et qui s'élèvera au croisement des deux Mains de Montréal, a fait l'objet d'une présentation officielle hier devant les membres de l'organisme Partenariat

du Quartier des spectacles. C'est un organisme à but non lucratif (OBNL), la Société de développement Angus (SDA), qui agit à titre de promoteur du projet en collaboration avec Montréal et des acteurs de l'économie sociale, dont le fonds des travailleurs de la CSN, Fondation.

L'immeuble de huit étages s'articulerait autour de trois fonctions culturelles

Le Quartier des spectacles se déclinerait en deux pôles majeurs, l'un à l'intersection de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Saint-Laurent, l'autre à proximité de la Place des Arts, sur un quadrilatère connu comme l'îlot Balmoral. Pour l'instant, le premier pôle prend une

forme concrète à travers un plan de revitalisation du

VOIR PAGE A 8: SPECTACLES

■ Autres informations en page B 8

Les mers en perte de contrôle

Eaux usées, toxiques, sédiments et métaux lourds au banc des accusés

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Les humains, qui semblent être en voie de dégrader le climat de leur planète, pourraient bien être en train de perdre aussi le contrôle de la pollution de leurs écosystèmes les plus importants, les mers, malgré les progrès accomplis sur plusieurs fronts depuis une décennie.

C'est ce qui ressort du *Rapport sur l'état de l'environnement marin* publié hier par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUÉ) dans le cadre du Programme global d'action (GPA/PGA) sur les mers. Ce rapport, divulgué hier au Havre, en France, sera débattu par la communauté internationale à Pékin du 16 au 20 octobre par les 60 pays associés à ce programme onusien.

Le rapport précise que, malgré des progrès souvent notables obtenus dans la lutte contre la contamination toxique des mers, plusieurs d'entre elles sont aujourd'hui aux prises avec des taux de contamination presque hors de contrôle, une situation à laquelle s'ajoute ce que le rapport onusien appelle la «marée montante» des eaux usées, qui menace non plus des cours d'eau, voire des fleuves, mais désormais «un nombre important d'océans et de mers à travers le monde».

Cette situation de plus en plus critique s'explique par le fait que «dans de nombreux pays en développement, de 80 à 90 % des eaux usées déversées sur les côtes sont des effluents bruts» qui, de surcroît, contiennent souvent les rejets toxiques des entreprises branchées sur leurs égouts. Selon ce rapport, la moitié des eaux usées de la Méditerranée ne sont pas traitées et un quart des

La moitié des eaux usées de la Méditerranée ne sont pas traitées et un quart des villes de l'Europe de l'Est n'ont pas de système de traitement de leurs eaux usées

VOIR PAGE A 8: MER

FOOTBALL

Don Matthews annonce sa retraite

■ À lire en page B 6

Des macchabées pour détruire les mythes

François I^{er} de Médicis a-t-il été empoisonné? Les conquistadors espagnols ont-ils introduit la tuberculose en Amérique? Des pathologistes enquêtent.

PAULINE GRAVEL

On a longtemps cru que la tuberculose avait été introduite en Amérique par les conquistadors espagnols. Un pathologiste américain a démonté ce mythe après avoir autopsié une vingtaine de momies péruviennes vieilles de 1300 ans. Sur le Vieux Continent, un chercheur italien est en voie d'élucider l'énigme entourant la mort mystérieuse de François I^{er} de Médicis et de son épouse en étudiant les restes de ces illustres personnages. Pour être plus précis, ces deux cher-

cheurs, Marvin L. Allison et Gino Fornaciari, sont paléopathologistes. Ils étudient les macchabées anciens à l'aide des techniques d'investigation médicale les plus modernes (radiographies, analyses d'ADN et toxicologiques, scanner, etc.). Celles-ci leur permettent de déterminer la cause de la mort d'individus ayant vécu il y a 2000 ans aussi bien que s'ils étaient décédés hier.

Lorsque Marvin J. Allison, professeur de pathologie au Collège médical de la Virginie, a examiné les poumons de la momie



AGENCE FRANCE-PRESSE

Main d'une momie du VII^e siècle découverte au Pérou.

VOIR PAGE A 8: MYTHES

Un crescendo continu!

Merci à nos milliers d'auditeurs, chaque jour plus nombreux.

Source: sondage 3-2006 BBM qui s'est tenu du 3 au 16 juillet et du 31 juillet au 27 août 2006. Part de marché francophone du lundi au dimanche de 5 h à 1 h; marché central de Montréal; 12 ans et plus.



ESPACE
MUSIQUE
100,7 FM

LES ACTUALITÉS



Deux femmes expriment clairement leurs revendications.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le coût de la CAM est devenu exorbitant

Les pauvres réclament les mêmes privilèges que les vieux et les jeunes

CLAIRANDRÉE CAUCHY

La carte mensuelle de transports en commun est un luxe que les assistés sociaux et les salariés à faible revenu ne peuvent plus se payer. C'est du moins ce qui ont scandé une centaine de manifestants devant l'hôtel de ville, lorsqu'ils sont venus revendiquer hier un «tarif social» à la STM.

Les hausses successives, qui ont porté la CAM à 63 \$, soit 30 % de plus qu'il y a cinq ans, incitent les groupes sociaux à réclamer un tarif réduit pour les personnes à faible revenu, à l'instar de ce qui existe déjà pour les aînés et les étudiants de moins de 25 ans. «Quand j'achète une carte, je n'ai plus une cenne. Quand je prends un carnet de six billets, j'essaie de faire mon

marché à un endroit où je peux faire un aller-retour avec une correspondance», a témoigné Micheline Carrier, assistée sociale.

La revendication d'un «tarif social» s'inspire de ce qui se fait dans certaines sociétés de transport françaises et allemandes. «On ne peut pas se retrouver avec des catégories de gens isolés dans leur quartier, sous le smog des autos, parce qu'ils n'ont pas de moyens», a fait valoir le porte-parole de la TROVEP, Yves Bellavance.

Lors d'une rencontre avec une délégation de manifestants, le président de la STM, Claude Trudel, a évoqué les difficultés financières de la STM, qui devrait terminer l'année avec un déficit de quelque 20 millions cette année. Un autre déficit de 40 millions est anticipé pour l'an prochain. «Je leur ai dit

qu'on ne pouvait pas, dans le contexte financier actuel, y donner suite. [...] Il faudrait peut-être voir ce que Québec est prêt à faire. On n'est pas contre leur revendication, c'est bien clair», a déclaré M. Trudel à la sortie de la rencontre.

L'idée pourrait cependant être envisageable si Québec acceptait de contribuer, a poursuivi le maire de Verdun. Il a souligné que la Ville de Montréal assume elle-même le transport des écoliers dans les autobus de la STM, alors que celui-ci est subventionné ailleurs au Québec. «C'est environ 12 millions par année. Si Québec acceptait de nous accorder le privilège des autres villes, peut-être qu'on aurait plus les moyens de commencer à regarder la revendication», a conclu M. Trudel.

Le Devoir

EN BREF

École illégale

Québec — Le ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, a donné le mandat à un représentant de son ministère de faire la lumière sur une école illégale qui aurait été mise sur pied par le groupe religieux la Mission de l'Esprit-

Saint. En 2002, le ministère avait été informé que la Mission de l'Esprit-Saint dispensait des services éducatifs à des jeunes dans un établissement sans permis, mais qu'elle aurait cessé ses activités lorsque le ministère lui a fait parvenir une mise en demeure. Toutefois, à la lumière d'un repor-

tage diffusé mardi par Radio-Canada, il semblerait que la situation ait changé et que le local soit encore utilisé pour former les jeunes. Le ministre a affirmé hier que Québec pourrait entreprendre des procédures judiciaires si la Mission de l'Esprit-Saint est prise en défaut. — PC

Les Canadiens sous les tirs des talibans

Sperwan, Afghanistan — Les troupes canadiennes en Afghanistan ont essuyé le feu de combattants talibans pour une troisième journée d'affilée, hier, dans un secteur dont l'OTAN affirmait avoir éliminé tout insurgé pas plus tard que le mois dernier. Deux soldats ont été légèrement blessés quand une bombe placée sur la route a touché leur véhicule blindé. Puis un tireur a ouvert le feu sur des ingénieurs canadiens alors que ceux-ci travaillaient pour dégager et sécuriser une route. Aucun Canadien n'a été blessé. Les troupes canadiennes s'efforcent d'assurer leur liberté de déplacement dans la région, et il semble que ce soit là-dessus que les forces anticorruption concentrent leurs efforts, a indiqué le major Steve Brown, qui a ajouté que les talibans remportaient «certains succès». — PC

Transactions douteuses

Ottawa — L'instance chargée de surveiller les activités de blanchiment d'argent au pays a découvert des transactions douteuses totalisant plus de 5 milliards de dollars l'an dernier, dont 250 millions de dollars qui auraient servi à financer des groupes terroristes. C'est plus de deux fois les sommes retracées l'année précédente. Selon le Centre d'analyse des opérations et de déclarations financières du Canada (CANAFE), cette croissance est attribuable à une stratégie délibérée qui consiste à s'attaquer en priorité aux opérations de recyclage d'argent à grande échelle. — PC

LA TRAGÉDIE DU VIADUC À LAVAL

Johnson dit avoir un « mandat précis »

ALEXANDRE SHIELDS

L'ancien premier ministre Pierre Marc Johnson a confirmé hier que la commission chargée d'enquêter sur l'effondrement du viaduc de la Concorde se limitera à en «déterminer les causes» et à «faire des recommandations» pour éviter que ce genre d'incident meurtrier se reproduise. Pas question, selon lui, de déterminer qui est responsable de la tragédie ni de se pencher sur les investissements qui sont faits dans le réseau routier.

«Nous avons un mandat qui n'est ni large ni restreint, mais précis», a lancé M. Johnson. Nous remontons [les événements] depuis les dernières heures avant l'effondrement de l'ouvrage et, s'il le faut, jusqu'à la conception», a-t-il résumé, afin de déterminer si tout a été fait selon les règles de l'art.

M. Johnson et ses collègues ne s'intéresseront pas non plus, «a priori», aux autres infrastructures construites à la même époque. Il a toutefois précisé que «ce sont les faits qui vont guider l'extension» de la commission d'enquête, répétant à plusieurs reprises que les travaux seront caractérisés par la «transparence», l'«intégrité» et le «gros bon sens».

Le président de la commission a du même souffle précisé que les questions budgétaires sont écartées d'emblée du radar de son équipe. Pour s'attarder à cette

question, il faudrait selon lui qu'il y ait «une chose qui nous amène à découvrir dans la chaîne de causalité que c'est un problème de ressources, et [il] ne voit pas comment on pourrait arriver au fait que c'est un problème des ressources». L'entretien du viaduc sera toutefois au menu, mais il n'a cependant pas dit si la gestion des infrastructures par le ministère des Transports sera étudiée plus en profondeur.

M. Johnson a en outre balayé du revers de la main les nombreuses critiques exprimées par les partis d'opposition à propos de sa nomination. «Est-ce que oui ou non un ancien homme politique qui a déjà été dans l'administration publique peut se permettre de porter un jugement sur ce qui a été fait au cours des années, y compris à une période où lui-même était en politique? La réponse est oui», a-t-il affirmé, ajoutant que son expérience politique était d'abord un atout.

La commission entamera ses travaux de façon plus formelle aujourd'hui en se rendant sur le site du viaduc de la Concorde, même si l'équipe de travail n'est pas encore complétée. En plus de Roger Nicolet et d'Armand Couture, qui épauleront M. Johnson, ce dernier aurait approché le directeur général de la Polytechnique, Robert L. Papineau.

Hier, les membres de la commission ont fixé un échéancier préliminaire pour les travaux, le-

quel prévoit trois grandes phases. La première comprend des travaux préparatoires à l'enquête, dont le choix d'un secrétaire, d'un procureur et d'experts techniques. Après les Fêtes, la commission tiendra des audiences publiques pour entendre des experts et des témoins de la tragédie. Enfin, les membres rédigeront leur rapport comportant une série de recommandations pour la date butoir, fixée au 31 mars 2007.

Par ailleurs, le ministère des Transports a fait savoir hier en fin de journée que les inspections menées de toute urgence depuis quelques jours étaient sur le point d'être complétées et que seules deux structures devaient encore être étudiées pas les experts gouvernementaux. Selon le ministère, toutes les inspections ont donné des résultats positifs. Il reste encore à déterminer ce qui sera fait avec le viaduc «jumeau» à celui de la Concorde, soit le viaduc De Blois, puisqu'on n'a pas encore décidé si oui ou non il sera démolé.

On ne peut donc préciser quand l'autoroute 19 sera rouverte à la circulation. Entre-temps, les mesures mises en place pour en atténuer les effets sont chaque jour plus populaires. Les stationnements incitatifs débordent et on devra ajouter des trains de banlieue pour répondre à la demande.

Le Devoir

Boisclair veut voir la liste des viaducs vulnérables

ROBERT DUTRISAC

Rivière-du-Loup — Le chef de l'opposition officielle, André Boisclair, réclame du gouvernement Charest qu'il rende publique la liste de tous les ouvrages vulnérables du réseau routier québécois sans égard à l'inquiétude que cette divulgation pourrait soulever dans la population.

«En pareilles circonstances, le droit du public à savoir doit l'emporter sur n'importe quoi d'autre. Les Québécois ont le droit de savoir», a déclaré André Boisclair à l'entrée du caucus pressé des députés du Parti québécois, qui s'ouvrira hier pour se terminer aujourd'hui.

Dans la même foulée, le chef péquiste a exigé du gouvernement qu'il rende publics le rapport qu'un fonctionnaire du ministère des Transports a produit dans les heures qui ont précédé l'effondrement du viaduc de la Concorde ainsi que le dernier rapport du ministère sur l'état de cet ouvrage, qui remonte à 2005.

De même, le gouvernement Charest ne doit pas attendre le dépôt — prévu au plus tard le 31 mars 2007 — du rapport de la commission d'enquête présidée par Pierre Marc Johnson et ses recommandations pour élaborer «un plan d'intervention», a-t-il fait valoir.

André Boisclair trouve «étrange» que la commission d'enquête se soit fait confier un mandat «restreint» qui ne diffère pas du mandat habituel dont se charge un co-

roner après de telles tragédies. «Quelle est la valeur ajoutée des travaux de M. Johnson par rapport aux responsabilités [...] du coroner qui, par la loi, a le mandat d'enquêter lorsqu'il y a mort d'homme et de faire des recommandations au gouvernement?», s'est-il demandé. Les enquêtes du coroner peuvent être publiques, comme l'est celle de la commission Johnson, a-t-il ajouté.

Le chef de l'opposition officielle est revenu sur la nomination à la présidence de la commission d'enquête de l'ancien premier ministre Pierre Marc Johnson, ce à quoi il s'oppose toujours. Le fait que le gouvernement ait nommé les deux éminents ingénieurs Roger Nicolet et Armand Couture pour épauler l'ancien homme politique ne règle pas la question de fond, selon lui. «Est-ce que, 30 secondes, on aurait confié la commission sur Walkerton [l'affaire de l'eau contaminée qui a fait plusieurs victimes en Ontario] à un ancien premier ministre de l'Ontario? Est-ce qu'on aurait confié à un ancien premier ministre du Canada le mandat du juge Gomery?», a-t-il lancé.

«Les travaux de cette commission sont bien mal partis. Il me semble que le premier ministre aurait pu consulter les chefs de l'opposition», estime M. Boisclair. «A mon souvenir, je ne connais pas une seule commission d'enquête qui a débuté dans une telle controverse.»

Le Devoir

L'État viendra en aide au fils du couple Hamel-Beaudet

JOCELYNE RICHER

Québec — Le fils de Jean-Fierre Hamel et Sylvie Beaudet, le couple qui a trouvé la mort lors de l'effondrement du viaduc de la Concorde, samedi dernier, aura droit à une aide financière substantielle de l'État.

Il est difficile pour l'instant de chiffrer cette aide avec précision, car elle sera déterminée en fonction du revenu et de l'âge des parents de Gabriel Hamel, l'enfant de huit ans devenu orphelin.

Chose certaine, l'aide prévue par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) devrait dépasser, et de loin, la somme de 38 798 \$ avancée hier, en point de presse, par le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, qui réclamait un statut d'exception et une «geste d'humanité à l'égard du petit orphelin».

Au bas mot, quel que soit le revenu de ses parents, l'enfant aurait droit à une indemnité minimale de 192 550 \$ (qui comprend l'indemnité de base et l'indemnité forfaitaire pour la perte de deux parents), indiquent les données de la SAAQ. Cet-

te somme exclut quelque 8000 \$ additionnels pour les frais funéraires.

Par exemple, dans le cas hypothétique de deux parents âgés de 40 ans et ayant chacun un revenu annuel de 35 000 \$, leur jeune héritier aurait droit à 357 596 \$.

Dans l'hypothèse où les victimes ont 40 et 44 ans et comptent sur un revenu conjugué de 80 000 \$, l'indemnité totale versée à leur survivant pourrait atteindre 438 000 \$.

L'indemnité forfaitaire de base, qui variera selon l'âge et le revenu, se situera entre 57 477 \$ et 285 000 \$. Cette indemnité s'ajoute à l'indemnité de base pour personne à charge, qui est de 38 798 \$. Dans un cas comme dans l'autre, si un enfant perd ses deux parents, l'indemnité double.

Pour avoir droit à une compensation financière, le tuteur de l'enfant doit présenter une demande à la SAAQ. La somme prévue est alors versée au tuteur de l'enfant en un seul versement.

Mais le chef de l'Action démocratique anticipe que les choses ne seront peut-être pas aussi simples. Il craint que la famille éprouvée soit

aux prises avec des tracasseries administratives et judiciaires pour obtenir les sommes auxquelles l'héritier a droit.

Selon lui, l'enfant pourrait ne pas recevoir toutes les sommes prévues, du fait qu'il est possible de présumer que ses parents sont morts simultanément, lors de l'effondrement du viaduc.

«Si un des deux parents n'avait survécu qu'une minute de plus que l'autre, la différence aurait été gigantesque», selon lui. Il aurait alors eu droit à une rente de conjoint survivant, a plaidé M. Dumont.

Il n'a pas été possible hier de valider ces allégations auprès de la SAAQ et de déterminer dans quelle mesure elles allaient s'appliquer au cas du couple Hamel-Beaudet.

Le Québec a, aux yeux du chef de l'ADQ, une «responsabilité collective» relativement à la tragédie et il demande «une décision gouvernementale exceptionnelle» pour assurer à l'enfant une compensation financière suffisante. M. Dumont en fait une question de «civisme».

Presse canadienne

ROLEX

SERVICE

POUR GARDER VOTRE ROLEX EN
PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT,
NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE
RÉVISION COMPLÈTE TOUTS LES CINQ ANS.

**Bijouterie
Gambard**
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

Imaginons la Terre!

7^e colloque de Montréal
en éducation relative à l'environnement (ERE)
sur le thème de la culture

Le vendredi 3 novembre 2006
À l'école secondaire Père-Marquette
6030, rue Marquette, Montréal, Québec

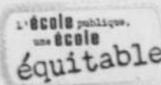
Une ouverture originale et d'envergure, sept tables rondes, 22 ateliers et une cinquantaine d'exposants permettront de raviver la fibre verte en vous! Venez tisser des liens avec les milieux scolaire, universitaire, muséal et associatif préoccupés par la protection de l'environnement!

60 \$ (si inscription avant le 13 octobre) incluant déjeuner, dîner et cocktail de clôture. Tarifs réduits pour les étudiants et les retraités.

Saisissez une occasion de vous ressourcer!

Tous les détails: www.aqper.qc.ca/colloquedemontreal/7/essaie.htm

Information et inscription: marcouxc@cscdm.qc.ca ou 514-596-6000, poste 2079.



Commission
scolaire
de Montréal

POLITIQUE

Le gouvernement Harper veut renforcer les droits religieux

Le ministre de la Justice a commandé un plan B au cas où il serait impossible de révoquer la loi sur les mariages gais



Michel David

Le retour du nouveau Charest

Personne n'a envie d'applaudir quand un viaduc s'effondre en fauchant des vies humaines, mais les Québécois semblent plutôt satisfaits de la réaction du gouvernement Charest à la tragédie de Laval.

Sans faire l'unanimité, la décision de créer une commission d'enquête publique et même d'en confier la présidence à Pierre Marc Johnson est approuvée par une grande partie de la population, selon le sondage éclair réalisé par Léger Marketing. Si elle s'inquiète de la possibilité d'une nouvelle catastrophe, elle ne semble pas prête à lancer la pierre aux libéraux. Même Bernard Landry a des sentiments partagés.

Malgré les efforts de l'opposition pour alimenter la controverse, le gouvernement peut raisonnablement espérer que cette triste affaire ne lui collera pas à la peau une fois l'émotion passée.

Que les prochaines élections générales au Québec aient lieu cet automne ou seulement l'an prochain, il est entré dans une période où la moindre erreur pourrait lui être fatale. Il ne doit surtout pas raviver par de nouveaux impairs les douloureux souvenirs des dernières années.

Il faut reconnaître que, jusque-là, le premier ministre Charest a effectué un parcours sans faute depuis la rentrée. Au Sommet de la Francophonie, à Bucarest, la balourdise de Stephen Harper l'a encore fait très bien paraître.

Un ancien ministre péquiste me demandait en début de semaine comment expliquer que M. Charest puisse soudainement réagir de façon appropriée à chaque événement, lui qui ne semblait manquer aucune occasion de gaffer depuis trois ans. Alors qu'on lui reprochait une certaine nonchalance, on le trouve maintenant trop pressé. Par exemple dans le choix de M. Johnson pour présider la commission sur l'écroulement du viaduc de Laval.

◆ ◆ ◆
L'approche des élections a manifestement un effet tonique sur lui. Inversement, la gestion des affaires courantes semble plutôt l'ennuyer. Il est un peu comme ces joueurs de hockey qui font le désespoir de leurs partisans en saison régulière et qui se mettent à voler sur la glace dès que les séries éliminatoires commencent.

Il s'était métamorphosé de la même façon à l'automne 2002. Au moment où tout le monde désespérait de lui, en particulier au sein du PLQ, Pierre Bourgault avait été le premier à signaler l'apparition d'un «nouveau Jean Charest».

Devant le conseil général de son parti, à la fin de septembre, il avait prononcé le meilleur discours depuis son parachutage sur la scène québécoise. Sa charge contre le «dumontisme» avait donné le ton pour les mois à venir. Les militants libéraux présents au Palais des congrès étaient les premiers surpris.

Dans son édition du 1^{er} novembre 2002, le magazine *L'Actualité*, jusque-là très peu louangeur à son endroit, lui avait découvert «un sens des responsabilités sociales et de l'État qui pourrait secouer l'opinion». Ce sont ces mêmes qualités qui semblent refaire surface depuis quelques semaines.

Pendant des années, M. Charest s'aventurait sur le terrain de l'identité nationale avec toute l'assurance de celui qui pénètre dans un champ de mines. Il avait eu beau préparer son arrivée en publiant un livre intitulé *J'ai choisi le Québec*, personne ne doutait qu'il se serait resté à Ottawa s'il avait vraiment eu le choix.

La lettre qu'il a adressée au *Globe and Mail* pour protester contre le texte de Jan Wong sur la fusillade au collège Dawson a probablement fait davantage pour convaincre la population de la sincérité de son engagement envers le Québec que tous les discours qu'il avait pu prononcer sur le sujet. Comme sa sollicitude empressée pour les victimes a permis de corriger l'image de néolibéral insensible, que lui avait valu son projet de «réingénierie» de l'État.

◆ ◆ ◆
Le pouvoir a ce grand avantage de permettre à celui qui l'exerce de laisser ses gestes parler d'eux-mêmes, sans devoir multiplier les déclarations tapageuses auxquelles doit s'astreindre un chef de l'opposition pour être entendu.

Subrepticement, M. Charest a entrepris de recentrer son image et celle de son gouvernement pour les rendre plus agréables à l'électorat. Encore une fois, il a décidé de reporter ses vacances. Il n'en est pas enclin à coucher au bureau, comme le faisait Lucien Bouchard, mais qui sait à quelle extrémité pourrait le conduire la réapparition de ce «sens des responsabilités sociales et de l'État» qu'évoquait *L'Actualité*?

On peut évidemment se demander qui, du nouveau ou de l'ancien, est le véritable Jean Charest: celui qui réapparaît pendant quelques mois tous les quatre ans ou celui qui fait enrager tout le monde le reste du temps?

Il a la chance de diriger un parti que ces métamorphoses périodiques n'indisposent nullement. Dans le débat sur la vente du mont Orford, le conseil général de mai dernier a permis de mesurer encore une fois la remarquable élasticité des principes qui guident le PLQ.

André Boisclair est tout aussi conscient que M. Charest de la nécessité de recentrer son parti, mais sa tâche est beaucoup plus délicate. La déconfiture de Québec solidaire dans les sondages démontre bien que le PQ n'est pas sérieusement menacé sur sa gauche, mais le réalisme politique y a toujours été considéré comme un défaut.

Sa conversation avec son ami Réjean Thomas sur les ondes de Radio-Canada, samedi dernier, a donné un aperçu du vrai Boisclair, qui se dit un peu agacé par «une certaine gauche». Il parle au passé des «excès» du PQ, mais on le devine plus près des «lucidités» du programme adopté au congrès de juin 2005.

Si le «nouveau Charest» est plus susceptible de plaire à l'électorat que le Charest au naturel, ce serait plutôt l'inverse dans le cas du chef péquiste. Si seulement les «maudits journalistes» ne le forçaient pas à débiter tous ces «mots creux»...

mdavid@ledevoir.com

Le chef conservateur Stephen Harper avait passé une bonne partie de la dernière campagne électorale à rassurer les électeurs à propos de ses intentions dans le domaine social. Depuis deux jours, les vieux démons conservateurs refont surface. Après l'annulation d'une subvention à un festival gai, voici que le gouvernement explore la possibilité de «protéger les droits religieux» dans l'éventualité où il ne parviendrait pas à révoquer la loi sur les mariages entre conjoints de même sexe.

HÉLÈNE BUZZETTI
ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Les partis d'opposition fédéraux sont tombés à bras raccourcis sur le gouvernement conservateur hier, l'accusant de protéger l'intolérance envers les homosexuels. Selon le Bloc québécois et le Parti libéral, le Parti conservateur dévoile sa véritable nature.

Le ministre de la Justice, Vic Toews, a en effet demandé à ses fonctionnaires de lui concocter un «plan B» advenant que sa motion — toujours attendue — demandant aux députés de rouvrir le débat sur le mariage gai ne soit pas adoptée. Ce plan alternatif, bien que non arrêté, protégerait le droit de parole des personnes qui, pour des raisons religieuses, s'opposent à certaines initiatives gouvernementales comme la reconnaissance des mariages gais.

«La liberté d'expression, c'est la liberté de s'exprimer publiquement, de dire ce qu'on a à dire sur n'importe quel sujet sans avoir peur d'être poursuivi en cour», a dit une personne bien placée au gouvernement pour illustrer l'état d'esprit dans lequel cette démarche a été entreprise.

Cette personne a expliqué que la question est «très complexe» à cause de la Charte des droits et libertés et des lois en vigueur en matière de crimes haineux. «Peut-on faire quelque chose ou la rectitude politique est-elle allée si loin qu'il n'y a plus rien à faire? Si je me lève un matin en disant que le mariage gai n'est pas bon, que c'est immoral et que je n'aime pas ça, vais-je me faire poursuivre? Pourquoi n'aurais-je pas le droit de le dire? C'est une opinion parmi d'autres.»

Le *Globe and Mail* publiait en un hier un long article donnant la parole au ministre Toews et fournissant même le titre de la future législation: la Loi pour protéger la religion. Ce projet de loi, écrivait le quotidien torontois, permettrait aussi aux fonctionnaires



BRIAN SNYDER/REUTERS

celebrant les mariages civils de refuser d'officier aux unions de deux personnes de même sexe si cela leur posait un problème de conscience. Selon nos informations, cet aspect n'est pas dans les cartes puisqu'il relève de la compétence des provinces.

À la Chambre des communes, le gouvernement a nié ces informations. «Le député ne fait que spéculer», a répondu le premier ministre Harper au bloquiste Réal Ménard. «Je n'ai pas vu un tel projet de loi.»

Le ministre responsable de Développement économique Canada, Jean-Pierre Blackburn, a aussi été la cible de l'opposition pour avoir personnellement refusé une subvention au festival gai Black & Blue alors que ses fonctionnaires recommandaient de le financer à hauteur de 55 000 \$. Selon le ministre, «la somme d'argent n'était pas essentielle à la tenue de l'événement. On ne s'est pas trompé puisqu'il se tiendra du 4 au 10 octobre, à Montréal.»

Les conservateurs ne parlent plus de Plan vert

Ottawa — Après des mois de promesses concernant un plan environnemental «made-in-Canada», il semble que le gouvernement conservateur n'ait pas de plan du tout.

Un haut fonctionnaire au bureau de la ministre fédérale de l'Environnement Rona Ambrose, Mark Cooper, a confirmé que le mot «plan» ne serait plus utilisé, et qu'il fallait plutôt parler d'«approche». Lui-même s'est cependant surpris à employer le vieux vocabulaire à quelques reprises.

«Les détails du plan — désolé, je ne devrais pas dire plan, de l'approche — seront fournis d'ici peu», a-t-il déclaré hier.

Depuis leur élection, l'hiver dernier, les conservateurs repoussaient la plupart des questions portant sur des dossiers environnementaux en évoquant le plan à venir.

Des défenseurs de l'environnement se disent peu surpris du changement de terminologie.

«Nous savions depuis des mois qu'il n'y avait aucun plan, a affirmé Louise Comeau, du Sage Climate Project. Ce qu'ils prévoient, c'est une série d'annonces.»

Le programme électoral conservateur était pourtant explicite. Il promettait un plan environnemental spécifique au Canada, qui permettrait d'assurer aux générations futures l'accès à de l'eau, des terres et de l'énergie propres au pays.

Selon Matthew Bramley, du Pembina Institute, un groupe d'experts dont les bureaux sont situés en Alberta, ce changement de stratégie incite à se demander si les conservateurs pensent ne plus être en mesure de livrer un ensemble cohérent de mesures.

Certains espéraient que Mme Ambrose dévoile une partie des intentions du gouvernement à son passage devant le comité des Communes sur l'environnement, aujourd'hui, mais M. Cooper a déclaré que ce ne serait pas le cas.

Son témoignage devant ce comité est destiné à lui permettre de répondre au rapport rendu public par la commissaire à l'environnement, Johanne Gélinas, la semaine dernière, a-t-il dit. Ce rapport soulignait la nécessité d'un plan coordonné, doté d'objectifs à court et à long termes, pour faire face aux changements climatiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Protocole de Kyoto

Par ailleurs, le gouvernement minoritaire de Stephen Harper s'est retrouvé encore un peu plus isolé aux Communes sur la question des changements climatiques hier, devant une opposition unanime qui a fait adopter en deuxième lecture un projet de loi pour assurer le respect des objectifs du protocole de Kyoto.

Le projet de loi du libéral Pablo Rodriguez a été adopté par un vote de 152 voix contre 115. Tous les députés conservateurs ainsi que le député indépendant André Arthur se sont opposés à la mesure. Le vote de la ministre de l'Environnement, Rona Ambrose, a été accueilli par des applaudissements de la part de ses collègues conservateurs.

Le projet de loi sera maintenant étudié en comité, où les partis d'opposition, qui y sont majoritaires, ont bien l'intention qu'il ne croupisse pas trop longtemps.

Il est plutôt rare que les projets de loi présentés par les députés deviennent loi, mais celui de M. Rodriguez semble se trouver sous une bonne étoile.

Presse canadienne

Colette BAILLARGEON

AU FIL DES JOURS AVEC MATHIEU ET SES AMIS ET AMIES

5^e ANNÉE
Savoirs essentiels en mathématiques au primaire

206 pages — 13,95 \$

QUÉRIN, éditeur Inc.
(514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

François CARRIER

ATLAS DE L'UNIVERS SOCIAL

2^e et 3^e cycle du primaire

LIDEC Inc.
(514) 843-5991

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

HEC MONTRÉAL

Mme Hélène Desmarais, présidente du conseil d'administration de HEC Montréal, est heureuse d'annoncer la nomination de messieurs Pierre Fitzgibbon et Richard Lupien à titre de coprésidents de la campagne de financement 2006-2007 de HEC Montréal sous le thème *Déjà demain*. L'objectif de cette campagne est de 3 100 000 \$.



Pierre Fitzgibbon

Diplômé de HEC Montréal depuis 1978, Pierre Fitzgibbon est premier vice-président, Finances, Technologie et Affaires corporatives de la Banque Nationale du Canada depuis juillet 2005. Avant de se joindre à la Banque Nationale en 2002, M. Fitzgibbon a occupé plusieurs postes de direction générale et en finance, stratégie et développement d'affaires pour des entreprises d'envergure, particulièrement dans les secteurs des télécommunications et des pâtes et papier. Parallèlement à ses activités professionnelles, M. Fitzgibbon siège au conseil d'administration de différents organismes, notamment celui de la Fondation du Royal Victoria.



Richard Lupien

Diplômé de HEC Montréal depuis 1981, Richard Lupien est premier vice-président et directeur général de la Financière Banque Nationale. Sa vaste expérience du conseil en placement et des marchés des capitaux l'a amené à occuper différents postes de direction au sein de la firme. M. Lupien s'implique également dans le milieu à but non lucratif, entre autres pour la Fondation Les petits dauphins et celle de l'Hôpital Charles LeMoine.

HEC Montréal est la seule école de gestion en Amérique du Nord à détenir les trois agréments internationaux les plus prestigieux dans son domaine: AACSB International, EQUIS et AMBA. L'École, qui célébrera son 100^e anniversaire en 2007, offre des programmes d'études du baccalauréat au doctorat et assure un leadership en recherche grâce à ses quelque 50 chaires, centres et groupes de recherche.

• LES ACTUALITÉS •

ÉDUCATION

Pauline Marois critique la réforme qu'elle a pilotée

On a trop privilégié la « pédagogie par projet », dit l'ancienne ministre de l'Éducation

ANTOINE ROBITAILLE

projet de réforme», a souligné Mme Marois. À l'époque, elle soutient que personne ne lui avait parlé de la philosophie du «socioconstructivisme» ni des expériences suisses: «Ca n'est pas un projet qu'on m'a vendu sous cet angle-là», a-t-elle dit.

Continuer quand même

Aujourd'hui, elle reconnaît qu'il y a eu des «ratés»: «Oui, ce n'est pas parfait, c'est vrai que nos jeunes ont eu de moins bons résultats en 2005 après cinq ans [de réforme] qu'ils en avaient en 2000.» Malgré tout, elle tient aux principes de base de la réforme et est d'avis qu'il ne faut pas l'arrêter. «Qu'est-ce qu'on arrêterait, au juste? On ferait moins de français?», s'est-elle exclamée. Selon elle, la baisse de niveau que certains indicateurs (examens internationaux) révèlent n'est que passagère. Toutes les réformes connaissent des difficultés initiales: «Il y a toujours un creux dans les premières années d'application.» En somme, «au lieu de baisser les bras, [...] il faut rajuster le tir, corriger...», a-t-elle déclaré.

Au contraire, il faudrait marquer un «temps d'arrêt» et évaluer la réforme de façon appropriée, lui a répliqué l'historien Eric Bédard, de la Télé-Université, ancien président des jeunes péquistes. Clermont Gauthier, professeur en sciences de l'éducation à l'UL, a soutenu qu'aucune étude empirique n'a démontré l'efficacité des théories sous-jacentes à la réforme. Selon lui, les États généraux avaient abouti aux bonnes conclusions. C'est dans l'application par le ministère que l'ensemble a glissé vers le tout-pédagogique. Combien d'années de «fruits chétifs» faudra-t-il mettre pour déclarer le «creux» de la réforme terminé?, s'est-il demandé.

Le Devoir



JACQUES NADEAU/LE DEVOIR

Avertis du drame qui se jouait à l'école Les-Enfants-du-Monde, des parents inquiets se sont précipités à l'établissement scolaire. Heureusement, il s'agissait d'une fausse alerte.

Panique dans une école primaire de NDG

On a cru qu'un homme armé s'était barricadé avec les élèves

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
BRIAN MYLES

Une cinquantaine de parents en émoi se sont précipités à l'école primaire Les-Enfants-du-Monde hier après-midi après que la chaîne d'information continue RDI eut annoncé qu'un homme armé s'était barricadé à l'intérieur. Fausse alerte, a conclu le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Vers midi hier, des élèves ont signalé le comportement étrange d'un homme qui semblait armé. Il se trouvait près du chalet du parc Gilbert-Layton, situé juste à l'arrière de cette école du quartier Notre-Dame-de-Grâce. Le personnel a regroupé tous les élèves à l'intérieur de l'école; l'appel au 911 a été reçu vers 12h30. Les policiers du poste 11 sont arrivés rapidement sur les lieux et ont dressé un périmètre de sécurité. «Il semblerait que l'homme était armé d'un fusil à plomb. Il se trouvait à l'intérieur du chalet, d'après les informations reçues. Mais lorsque les policiers sont entrés à l'intérieur, ils n'ont localisé personne, a dit la porte-parole du SPVM, Annie Lemieux. C'est une fausse alerte, mais nous prenons toujours ces appels au sérieux.»

Comble du hasard, un incident similaire est survenu dans une école de Pierrefonds hier en fin d'avant-midi. «Un enfant aurait vu quelqu'un dans les bois entourant l'école, et lorsque cette information a été jugée crédible, nous avons suivi la procédure de sécurité», a expliqué Marcus Tabachnik, président de la commission scolaire Lester-B.-Pearson. Les enfants ont été ramenés à l'intérieur, et la police aurait effectué une intervention, a indiqué M. Tabachnik, refusant de confirmer le nom de l'école. Rien de grave, a toutefois indiqué le SPVM, qui n'avait pas de rapport à propos d'une intervention d'envergure.

Après les tueries survenues au Collège Dawson et

dans la communauté amish de la Pennsylvanie, le cœur des parents n'a fait qu'un tour. À l'école Les-Enfants-du-Monde, plus d'une cinquantaine d'entre eux attendaient sous la pluie que sonne la cloche de 15h pour récupérer leurs petits. Sara Pelletier, venue prendre sa fille de cinq ans, ne pouvait pas contenir ses larmes. «Avec toutes les tragédies qui se passent dans le monde, c'est malheureux, mais on pense toujours au pire. Le monde est tellement fou», a-t-elle lancé.

La directrice de l'école, Diane Tardif, a remis un communiqué laconique aux parents. «Suite à un incident survenu dans le parc ce midi, rapporté par les élèves, nous avons assuré immédiatement la sécurité de tous les élèves en les faisant entrer dans l'école, écrite. Selon toute vraisemblance, l'appel était fondé, mais à l'arrivée des policiers, tout semblait normal.» Un service d'aide et d'écoute sera offert dès aujourd'hui aux élèves qui en exprimeront le besoin.

Tant les policiers que les autorités scolaires se sont montrés critiques de l'enflure médiatique créée autour de l'intervention dans cette école de NDG. «Il ne faudrait pas que ça devienne une psychose», a indiqué Benoît Couture, porte-parole du SPVM. «Oui, il y a eu un événement dramatique à Montréal, oui, il y a les États-Unis, mais il ne faudrait pas que les médias partent en peur chaque fois que les policiers répondent à des appels.»

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) a elle aussi lancé un appel au calme. «Pour nous, quand les médias disent qu'il y a un homme armé barricadé à l'intérieur de l'école et que c'est totalement faux, c'est incroyable les dommages que ça cause», a expliqué le porte-parole de la CSDM, Sylvain Arseneault. «Les parents entendent ça et nous appellent en panique.»

Le Devoir

La Presse s'excuse auprès d'Yves Duhaime

NORMAN DELISLE

Québec — Le journal *La Presse* reconnaît que les sources du journaliste Denis Lessard, dans une série d'articles publiés en 2002 au sujet de l'ex-ministre péquiste Yves Duhaime, «n'étaient ni fiables, ni crédibles». En conséquence, *La Presse* s'excuse des torts ainsi causés à M. Duhaime.

«Ces articles n'auraient pas dû être publiés», reconnaît le quotidien montréalais dans une convention de règlement à l'amiable, signée récemment entre les deux parties et rendue publique hier.

M. Duhaime et la direction de *La Presse* ont convenu d'un règlement pécuniaire dont tous deux refusent de dévoiler la teneur.

La convention de règlement à l'amiable mentionne toutefois que les parties pourront faire état publiquement de certains faits. Ces faits sont les suivants: ■ un règlement pécuniaire «satisfaisant» est intervenu entre les parties; ■ «La Presse litée convient que les

sources, surtout les sources anonymes à l'origine des articles, n'étaient ni fiables, ni crédibles, et qu'en conséquence, ces articles n'auraient pas dû être publiés;

■ «La Presse s'excuse si lesdits articles ont causé quelque inconvenient que ce soit au demandeur [Duhaime].»

C'est à compter du 21 mai 2002 que le quotidien montréalais a publié une série d'articles du journaliste Denis Lessard concernant M. Duhaime.

La Presse soutenait que M. Duhaime avait en 2000 joué un rôle de lobbyiste auprès du gouvernement québécois, alors que le ministre des Finances était Bernard Landry.

Les articles de M. Lessard ont fait l'objet des jours suivants d'éditoriaux et de chroniques allant dans le même sens.

À la suite de ces articles, l'ancien ministre péquiste Yves Duhaime a poursuivi le quotidien *La Presse* pour 600 000 \$.

M. Duhaime a dit avoir accepté l'entente à l'amiable avec le quoti-

dien parce que «la reconnaissance [par *La Presse*] que ces articles n'auraient pas dû être publiés a et revêt une valeur plus grande, à [ses] yeux, que le meilleur des jugements qu'aurait pu rendre le tribunal.»

Quant à la direction du quotidien, elle déclare dans un communiqué que «lorsqu'au cours des récents mois, il est apparu à *La Presse* que les sources, surtout les sources anonymes sur lesquelles les articles étaient basés, n'étaient ni fiables ni crédibles, *La Presse* a choisi d'agir comme tout média responsable dans une circonstance semblable, d'où le règlement intervenu le 17 septembre dernier.»

Précédemment, M. Duhaime avait poursuivi devant les tribunaux un député du parti adverse, le libéral Thomas Mulcair, au sujet du même dossier.

La Cour supérieure avait condamné l'an dernier le député Mulcair à verser une indemnité de 95 000 \$ à M. Duhaime.

Presse canadienne

Sport Académie

QUI SERA ÉLIMINÉ?

CHRISTIAN GAUTHIER
reçoit les finalistes de la division
Ron Fournier représentée par :

SERGE FORGUES,
MAURICE RICHARD,
JEAN-FRANÇOIS THIBAUT



CKAC
730AM
LA voix du Québec

www.ckac.com

SOYEZ À L'ÉCOUTE
DE SPORT ACADEMIE II

Du lundi
au vendredi dès 18h

Une série produite pour que ça ne se produise plus.

VICTIMES

Abus sexuels, incompétence médicale, erreur judiciaire, harcèlement médiatique... Les histoires vraies de vies bouleversées à jamais.

jeudi 21h
CANAL
D
canald.com

Une chaîne Astral Media

Astral Media

LE MONDE

Washington met en garde Pyongyang

Le Conseil de sécurité étudie les mesures à prendre

Pendant que le Conseil de sécurité de l'ONU étudiait les mesures à prendre contre Pyongyang, les États-Unis ont mis directement en garde la Corée du Nord contre un essai nucléaire, a affirmé hier Christopher Hill, principal négociateur américain dans le dossier nucléaire nord-coréen.

«Nous avons transmis directement un message hier [mardi] à la Corée du Nord par l'intermédiaire de la mission nord-coréenne à l'ONU sur les conséquences d'un tel essai», a indiqué M. Hill, également secrétaire d'Etat adjoint américain aux Affaires asiatiques.

Un essai nord-coréen «serait un acte hautement provocateur et la communauté internationale ne pourrait pas rester indifférente», a ajouté M. Hill qui s'exprimait à l'Institut Johns Hopkins à Washington.

Un essai relancerait la question de la prolifération nucléaire «et nous n'avons pas d'autre choix que d'agir de manière déterminée pour être certains que la Corée du Nord et d'autres pays comprennent» les implications d'un tel acte, a-t-il estimé.

L'ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU était divisé hier sur les moyens d'empêcher la Corée du Nord d'effectuer un essai nucléaire, a indiqué l'ambassadeur américain John Bolton à l'issue de consultations sur cette question.

«A ce stade, il y a division au sein du Conseil, ont», a-t-il dit à la presse en réponse à une question.

M. Bolton et son homologue britannique, Emyr Jones Parry, ont précisé que les consultations allaient se poursuivre au niveau des experts pour tenter de trouver un accord sur une réponse à apporter à la menace nord-coréenne.

Les experts ont notamment discuté sur la base d'un texte de déclaration proposé par le Japon, qui exige de Pyongyang qu'il renonce à effectuer son essai et retourne aux pourparlers à six (États-Unis, les

deux Corées, Chine, Japon, Russie), a indiqué l'ambassadeur japonais, Kenzo Oshima.

L'ambassadeur de la Chine, Wang Guangya, a souligné l'unité du Conseil pour estimer inacceptable la menace nord-coréenne. La Corée du Nord «doit comprendre que si elle procède à ce test, il y aura de sérieuses conséquences», a-t-il dit.

Cette position semble partagée par l'ensemble du Conseil, mais personne, lors des consultations, n'a précisé quelles pourraient être ces conséquences.

Les États-Unis ont appelé hier la Corée du Nord à reprendre les pourparlers sur son programme nucléaire et souhaité une réponse internationale unanime à la menace de Pyongyang de procéder à un essai nucléaire.

Selon un responsable américain, s'exprimant sous couvert d'anonymat, Washington ne cherche pas à ce stade à étendre les sanctions pesant sur la Corée du Nord en réponse à son annonce de procéder bientôt à un essai nucléaire. «Cela ne fait pas partie des cartes à jouer, et je ne pense pas que nous ayons intérêt à obtenir ceci à ce stade», a-t-il dit.

L'ambassadeur de la Chine à l'ONU a pour sa part estimé que la levée du climat de défiance entre Pyongyang et Washington était la clé du succès des pourparlers à six sur le programme nucléaire nord-coréen. «Si l'on pouvait y avoir quelques progrès entre les États-Unis et la Corée du Nord, moins de défiance entre eux, cela mènerait certainement à de bons résultats», a-t-il déclaré. «Si la Corée du Nord adoptait une approche plus constructive, cela nous permettrait de progresser, et si les États-Unis pouvaient être plus créatifs dans leur raisonnement, cela aiderait sûrement. La Chine exerce son influence, mais j'espère que d'autres vont aussi contribuer. Il ne s'agit pas d'un problème bilatéral entre la Chine et la Corée du Nord», a-t-il conclu.

Agence France-Presse

À la frontière mexicano-américaine

1200 kilomètres de clôture

Scottsdale, Arizona — À un peu plus d'un mois des législatives de mi-mandat, le président George W. Bush a promulgué hier une loi pour la construction d'une barrière sur un tiers de la frontière du Mexique et des États-Unis afin de tenter de stopper l'immigration clandestine. Le président mexicain, Vicente Fox, a comparé cette clôture au mur de Berlin alors qu'un groupe d'anciens agents de douane a estimé que le projet serait aussi irréalisable qu'inefficace.

La loi prévoit l'édification de cette barrière sur 1200 des 3200 kilomètres de frontière. Financé à même le budget du ministère de la Sécurité intérieure, le mur est une des rares concrétisations du vaste débat sur l'immigration qui a occupé le Congrès pendant des mois et donné lieu au printemps dernier à de grandes manifestations d'illégaux dans les rues des villes américaines. M. Bush est très loin d'avoir mené à bien son grand projet de réforme globale de l'immigration, qui devait allier la répression de l'immigration clandestine à un plan inédit de régularisation d'une partie des quelque 11 millions de clandestins vivant aux États-Unis.

Le Sénat américain a approuvé la construction du mur il y a quelques jours à une écrasante

majorité de voix républicaines mais aussi démocrates. Le gouvernement mexicain a énergiquement réproposé la construction comme une décision électorale portant «atteinte à notre relation bilatérale». D'anciens agents de douane, cités par *The Washington Post*, sont publiquement intervenus cette semaine pour faire valoir qu'il sera impossible de construire la clôture sur certaines parties très accidentées de la frontière en Arizona, notamment dans les montagnes Huachuca, et que, de toute façon, les illégaux trouveront d'autres chemins pour passer.

Ce sont 1200 kilomètres de clôture qui doivent être érigés d'ici au 31 décembre 2008 sur les sections les plus poreuses de la frontière avec le Mexique, à commencer par le désert de l'Arizona, où ont été capturés près de la moitié des 1,2 million d'illégaux qui ont traversé la frontière l'année dernière. Des clôtures seront également érigées sur une partie de la frontière en Californie, au Nouveau-Mexique et au Texas. Le dispositif doit être complété par une barrière «virtuelle» composée de 1800 tours équipées de caméras et de détecteurs.

Le Devoir

Avec l'Agence France-Presse

L'Arabie Saoudite veut aussi sa clôture

Dubaï — L'Arabie Saoudite compte ériger une clôture de sécurité le long de sa frontière avec l'Irak pour sauvegarder sa sécurité, a affirmé hier un haut responsable du royaume.

«La construction d'une clôture équipée de barbelés, de caméras thermiques ou tout autre procédé visant à empêcher les infiltrations» est à l'étude, a déclaré le prince Ahmed ben Abdel Aziz, vice-ministre de l'Intérieur, à la télévision satellitaire al-Arabiya.

Le responsable saoudien, qui n'a pas fourni d'autres détails sur ce projet, a indiqué que la clôture «ne sera pas un mur de séparation» et fait état d'une entente avec le minis-

trère irakien de l'Intérieur pour la protection des frontières communes.

L'Arabie Saoudite, qui tente d'empêcher des infiltrations d'activistes islamistes à partir de sa frontière avec l'Irak, a exprimé à plusieurs reprises sa préoccupation à l'égard des menaces pour sa sécurité représentées par les ressortissants saoudiens partis combattre en Irak. Un certain nombre de Saoudiens ont commis des attaques sanglantes en Irak contre les troupes irakiennes et de la coalition. Selon l'armée américaine, les Saoudiens représentent près de 12 % des 3000 étrangers partis en Irak combattre aux côtés des rebelles. — AFP

Descentes et contrôles chez les Géorgiens de Moscou

Poutine invite la Géorgie à ne pas provoquer la Russie

Moscou — Tandis que la police multipliait hier les descentes et les contrôles chez les Géorgiens de Moscou, le président Vladimir Poutine a mis en garde la Géorgie contre toute tentative de chantage à l'endroit de la Russie, qui continue à ignorer les appels internationaux en faveur de la levée des sanctions économiques contre la république du Caucase.

Les tensions latentes entre la Russie et la Géorgie depuis l'arrivée au pouvoir en 2003 du président pro-occidental Mikhaïl Saakachvili se sont transformées en crise ouverte avec l'arrestation le 27 septembre par les autorités géorgiennes de quatre officiers russes accusés d'espionnage.

Tbilissi, qui accuse Moscou de soutenir les régions séparatistes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud, a libéré ces quatre officiers lundi par souci d'apaisement, mais la Russie a maintenu la suspension de toutes les liaisons postales et de transport avec la Géorgie.

Évoquant cette crise hier devant les députés russes, Vladimir Poutine a prévenu: «Je ne laisserai personne employer avec la Russie le langage de la provocation et du chantage.» Le ministre de la Défense, Ser-



Vladimir Poutine (au centre) hier à Moscou.

gueï Ivanov, a pour sa part rejeté la demande des autorités géorgiennes sur un arrêt des manœuvres militaires russes en mer Noire, au large de la Géorgie. «Il ne faut pas s'attendre à ce qu'on réagisse et qu'on modifie nos projets chaque fois que le régime de Saakachvili touss», a-t-il dit lors d'une visite en Kirghizie.

Descentes

À Moscou, la police a multiplié les interventions dans les commerces géorgiens. Les autorités ont ainsi fermé un casino appartenant à des Géorgiens, sont intervenues dans une pension de famille et ont saisi un demi-million de bouteilles de vin géorgien lors de diverses opérations.

Selon un haut responsable du département de lutte contre les crimes économiques de la police de Moscou, les forces de police disposent d'une liste de quelque 470 noms de Géorgiens, hommes d'affaires, commerçants ou restaurateurs, «sur laquelle [la police] travaille».

Le ministère de l'Intérieur a assuré qu'il s'agissait d'opérations de routine contre le crime organisé. De source proche des forces de l'ordre, on a cependant confirmé que des consignes orales avaient été transmises pour viser particulièrement les Géorgiens. La venue du Ballet national de Géorgie a en outre été annulée par les organisateurs de l'événement.

La Douma, Chambre basse du Parlement russe, a par la suite adopté une résolution autorisant le Kremlin à prendre toutes les mesures qu'il jugerait nécessaires. «Si les actions antirusse menaçant la stabilité et la sécurité de la région se poursuivent, la Russie a le droit de prendre un certain nombre d'autres mesures, même plus draconiennes», prévient ce texte.

Agence France-Presse et Reuters

Ferhat Menenni au Devoir

La Kabylie prise entre l'islamisme et l'arabisme

CLAUDE LÉVESQUE

Ferhat Mehenni est venu au Québec, qu'il fréquente depuis quelques années, pour témoigner de son combat en faveur de la reconnaissance du peuple kabyle au moyen de chansons et de conférences.

Il se considère à la fois comme un artiste et comme un homme politique, faisant peu de cas de la différence entre ses deux carrières. «L'essentiel est que, par l'action culturelle et par l'action politique, je milite en faveur des droits du peuple kabyle, que ce soit dans le pays [en Algérie] ou à l'étranger», a-t-il dit en entrevue au *Devoir*.

En 2003, il a fondé le Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK), interdit par la loi algérienne, deux ans après que la gendarmerie eut tué 23 jeunes manifestants dans cette région.

La Kabylie, dont la langue et les traditions mais aussi une culture politique distincte l'ont souvent opposée tant au pouvoir central qu'à la mouvance islamiste, a une forte tradition musicale, et la chanson y a souvent été un moyen d'expression politique.

«Presque tous ceux qui se sont impliqués dans le débat politique l'ont fait grâce à la chanson engagée», avance Ferhat Mehenni. On pense entre autres à Matoub Lounès, assassiné en 1998. M. Mehenni, lui, en a été quitte pour une douzaine d'arrestations depuis 1977, la plupart du temps ordonnées à la veille d'un tour de chant à l'étranger. Son fils ainé a cependant été tué en 2004 à Paris. Le chanteur soupçonne un complot ourdi par le pouvoir en place à Alger.

Ferhat Mehenni croit que l'amnistie accordée par le gouvernement algérien aux «criminels de guerre» islamistes en 2003 n'augure rien de bon pour ses concitoyens kabyles. Ceux-ci avaient d'ailleurs boudé en grand nombre le référendum organisé pour avaliser cette loi d'amnistie, de même que la plupart des élections depuis 2001.

«La Kabylie, qui défend des valeurs démocratiques, semble prise en sandwich par une alliance straté-



Des centaines de Kabyles ont manifesté contre l'élection présidentielle en mars 2004.

gique qui vient d'être scellée entre l'islamisme du maquis et l'arabisme des institutions étatiques. [...] Les Kabyles sont particulièrement ciblés parce qu'ils présentent une différence, autant culturelle et linguistique que politique. Le pouvoir et les islamistes sont pour un État despotique tandis que les Kabyles sont pour un État démocratique», soutient-t-il.

«Le pouvoir et les islamistes sont pour un État despotique»

Pessimiste, Ferhat Mehenni ne croit pas que la paix conclue entre Alger et les diverses factions islamistes mettra un point final aux violences qui ont ensanguiné l'ancienne colonie française depuis 1993: «Les islamistes libérés ou rentrés de l'étranger ne vont pas s'arrêter en si bon chemin dans leur combat pour imposer un État théocratique. Ils ont besoin d'alimenter le terrorisme de manière à faire accepter un État islamique par les institutions d'État et par la société.»

M. Mehenni soutient que, pour des raisons tenant de l'histoire et de structures sociales et politiques uniques, la religion est confinée à la sphère privée en Kabylie.

En 2003, Alger avait fait un geste d'ouverture à la population de cette région en faisant du berbère (ou tamazight) une des langues nationales de l'Algérie. M. Mehenni reconnaît que la langue locale est effectivement enseignée dans les

écoles de Kabylie. Il fait cependant remarquer que ce n'est pas la kabyle que l'État algérien a élevée au rang de langue officielle mais bien le berbère, un terme générique désignant un ensemble de langues de même origine parlées en Afrique du Nord. La distinction permet selon lui de faire l'économie d'une reconnaissance implicite de l'existence d'un «peuple» kabyle.

«La Kabylie est le Québec de l'Algérie», lance Ferhat Mehenni en entrevue au *Devoir*. Pourquoi? «Parce que tout autour, il y a une uniformité au niveau culturel et idéologique.»

«Nous nous intéressons énormément à l'approche et à la démarche des Québécois, comme à celle des Flamands de Belgique ou des Catalans d'Espagne. Tous ont envie de pouvoir émettre un point de vue et que celui-ci soit pris en considération dans le cadre de la politique étrangère du pays», ajoute-t-il.

Le chanteur voit même se développer une «solidarité entre la Kabylie et le Québec». Il en veut pour preuve «l'écoute qui se développe de la part du Bloc québécois et du Parti québécois», notamment. Il prononcera ce soir à la maison Ludger-Duvernay une conférence dans le cadre des Jéudis de la langue de la Société Saint-Jean-Baptiste et se produira en récital demain soir à la salle Sylvain-Lelièvre.

Le Devoir

Abbas et Rice veulent aller de l'avant

Le président palestinien Mahmoud Abbas et la secrétaire d'Etat américaine Condoleezza Rice sont convenus hier de la nécessité de mettre en place un gouvernement palestinien respectant les demandes de la communauté internationale.

Lors d'une conférence de presse avec M. Abbas après un entretien d'une heure à Ramallah en Cisjordanie, Mme Rice a affirmé que le futur gouvernement palestinien devrait notamment remplir les conditions posées par le Quartette, à savoir reconnaître Israël et les accords israélo-palestiniens passés tout en renonçant à la violence.

Elle a souhaité la mise en place d'un gouvernement «capable de répondre aux besoins du peuple palestinien et qui respecte les principes du Quartette afin de jeter les bases d'un mouvement vers l'objectif auquel nous aspirons tous: une solution basée sur deux États démocratiques, la Palestine et Israël, vivant côte à côte.»

«Nous avons répété que le programme de tout gouvernement palestinien doit s'appuyer sur la légalité palestinienne, arabe et internationale et respecter pleinement les accords signés par l'Autorité palestinienne et l'OLP», a pour sa part déclaré M. Abbas.

Mme Rice, qui s'inquiète des risques d'implosion sociale dans les territoires palestiniens, a jugé urgent de se déplacer en personne pour témoigner son soutien au président palestinien.

Elle a affirmé avoir évoqué avec M. Abbas les moyens «de permettre au peuple palestinien d'avoir une vie exempte des humiliations quotidiennes associées à l'occupation».

M. Abbas a affirmé que le dialogue avec le mouvement islamiste Hamas, actuellement rompu, pour former un gouvernement d'union nationale ne devait pas s'éterniser.

Interrogé sur l'éventuelle tenue d'élections anticipées, il a affirmé que «toutes les possibilités sont envisageables, sauf la guerre civile que nous devons éviter par tous les moyens».

Les États-Unis tablent sur des divisions au sein du Hamas, voire sur de nouvelles élections législatives, ont indiqué récemment des responsables américains.

Agence France-Presse et Reuters

EN BREF

Un républicain tombe

Washington — Le scandale provoqué par les flirts d'un élu américain avec des jeunes a fait une première victime politique hier avec la démission d'un responsable républicain. A un mois d'élections parlementaires s'annonçant difficiles pour la majorité du président Bush, c'est un homme de l'ombre occupant une position stratégique qui a été sacrifié: Kirk Fordham, le directeur de ca-

binet d'un élu chargé de coordonner la campagne des républicains. «Il est clair que [l'opposition] démocrate a l'intention de faire de moi un sujet de débat pour l'élection de mon patron, et je ne vais pas les laisser faire», a déclaré Kirk Fordham. Il était lié au scandale à un double titre: en tant que directeur de cabinet de Tom Reynolds, élu de l'Etat de New York travaillant sur la stratégie républicaine pour les élections, et en tant qu'ami et ancien directeur de cabinet de l'élu au centre du scandale, Mark Foley. — AFP

Nathalie ELLIOTT

MON PREMIER DICTIONNAIRE FRANÇAIS ILLUSTRÉ

Pour tout le primaire 2^e édition

1200 pages - 38,50 \$

GUÉRIN, éditeur (514) 842-3481

En vente dans toutes les librairies. Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

EDITORIAL

L'essai coréen

Lorsque ce n'est pas l'Iran, c'est la Corée du Nord. Il y a peu, ce pays s'est réinstallé à l'avant-scène du nucléaire en indiquant son intention de procéder à un essai. Bien évidemment, le dossier est retourné entre les mains des membres du Conseil de sécurité. Avec quel résultat? Probablement aucun.

Tout le monde en est persuadé: la Corée dispose de suffisamment de matière et maîtrise toutes les techniques nécessaires à la fabrication de la bombe. Aussi, lorsque Kim Jong-il a annoncé qu'un test serait effectué, sans en préciser la date, la réaction des élus de Tokyo à Séoul en passant par Washington a été aussi rapide qu'inquiète. A tel point qu'on prédit une course aux armements à court terme de la part des nations de la région.

Ainsi, on s'attend à ce que le nouveau premier ministre japonais, Shinzo Abe, qui s'est révélé partisan de la manière forte à l'endroit de la Corée lorsqu'il était ministre des Affaires étrangères, accélère la réforme constitutionnelle. Dans quel but? Abandonner le concept d'autodéfense adopté au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale pour embrasser celui de défense afin que le Japon se dote d'une armée ayant des objectifs analogues aux autres.

On s'attend également à ce que la Corée du Sud emprunte une voie similaire à celle du Japon tout en jouant de l'instrument qui, plus que tout autre, risque d'éprouver le régime dictatorial d'ici la fin de l'année: l'économie. En effet, le président sud-coréen Roh Moo-hyun a prévenu qu'un essai de la bombe changerait de facto la nature des relations économiques. En fait de relations, il faudrait parler de subventions allouées par la Corée du Sud afin que la population nord-coréenne ait de quoi se nourrir.

Dans cette histoire, la Chine demeure la grande inconnue. Plus d'une fois depuis le début de ce contentieux, Pékin a jeté le chaud et le froid. Avec quelle intention? Contrebalancer l'influence que détient Washington sur la Corée du Sud et le Japon. De fait, la Chine s'accommode plus qu'on le pense d'une Corée du Nord qui montre périodiquement ses muscles.

Membre, avec tous les pays nommés, du groupe des six chargé de mener les discussions avec le récalcitrant, la Russie suit une ligne qui épouse davantage celle dessinée par la Chine que celle défendue par l'administration Bush. En clair, on formule les gros mots d'usage mais on refuse l'imposition de sanctions comme le voudrait Washington.

De fait, on ne sera pas étonné d'apprendre que le texte déposé hier au Conseil de sécurité et discuté par ses membres s'avère un bout de papier sans conséquence concrète. Rien, en tout cas, qui puisse effrayer le dictateur nord-coréen et le convaincre d'abandonner son test.

À l'égard de ce pays, le Conseil est aussi coincé qu'il l'est avec l'Iran. Dans les deux cas, on brandit tous les six mois une menace qui n'est jamais mise à exécution. Bref, on menace, on discute, on menace, on dialogue. Et ce, depuis des années. De ce feuilleton sans fin, quel enseignement peut-on tirer? À l'instar de l'Iran, les dirigeants nord-coréens veulent une négociation directe avec leurs pendants américains.

Pour les raisons que l'on devine, jamais la Chine n'acceptera que Washington amorce un tête-à-tête avec un pays qu'elle considère comme son vassal. On est dans l'impasse depuis des lunes? On va le rester. À moins que Kim Jong-il, politicien insaisissable s'il en est, ne décide de modifier la donne qu'il a imprimée.

Rapidité et confort

La fermeture de l'autoroute 19 à Laval a forcé la mise en service d'autobus et de trains supplémentaires dans l'axe Montréal-Rive-Nord, réduisant d'autant les embouteillages appréhendés au lendemain de l'affaiblissement du viaduc de la Concorde. Ainsi, une navette gratuite qui emprunte une voie réservée transporte 1200 passagers matin et soir entre Laval et la station de métro Henri-Bourassa tandis que deux rames de trains supplémentaires circulent sur la ligne Blainville-Montréal. D'ici quelques jours, une troisième rame supplémentaire complètera le service, gracieuseté de la Ville de Toronto, portant ainsi le nombre de passagers par trains de 9500 en temps normal à 12 100.

Nous sommes encore loin des dizaines de milliers de personnes qui utilisent toujours leur voiture pour se rendre au travail, mais il n'empêche que cette offre de services exceptionnelle contribue à rendre la vie moins pénible pour tous. Elle donne aussi une petite idée de l'intérêt que portent les résidents des banlieues au transport collectif lorsque celui-ci présente un avantage par rapport à la voiture.

Car c'est de cela qu'il s'agit: pour la très grande majorité des gens, choisir n'est pas une démarche idéologique ou émotive mais rationnelle. Si l'offre de transport collectif existe là et quand ils en ont besoin, si le prix est concurrentiel et le confort satisfaisant, les individus dotés d'une intelligence normale n'hésiteront pas longtemps. Encore faut-il que ces conditions soient réunies, ce qui n'est pas souvent le cas dès lors qu'on se déplace à l'extérieur des grands axes de circulation et des milieux densément peuplés.

Cette semaine, certains résidents de la couronne nord ont sauté sur l'occasion pour rappeler l'urgence de construire un nouveau pont dans le prolongement de l'autoroute 25, à l'est de l'île. Or ce que nous disent les événements des derniers jours, ce n'est pas qu'il manque de ponts mais de transport collectif efficace. Au lieu d'investir pour construire un pont, ne vaudrait-il pas mieux consacrer cet argent à la réfection des infrastructures existantes et à l'amélioration de l'offre de transport collectif? L'arrivée prochaine du métro à Laval, le prolongement de la ligne Montréal-Blainville jusqu'à Saint-Jérôme et l'ajout d'une nouvelle ligne ferroviaire dans l'est contribueront à l'atteinte de cet objectif. Mais cela ne suffira pas: il faut aussi améliorer le service à Laval, à Longueuil et à Montréal. C'est la sagesse qui veut que l'on reporte d'une autre dizaine d'années la décision finale de construire ou non le pont de l'autoroute 25.

À ce jour, malgré l'augmentation du prix du carburant et l'aggravation de la congestion, l'utilisation de la voiture ne se dément pas. Cela étant, certains signes laissent croire que nous nous approchons du point de saturation puisque, selon les données les plus récentes qui couvrent la période de 1998 à 2003, la croissance des déplacements par transport collectif le matin a été de 7,8 %, comparativement à 4,7 % pour l'automobile. Le problème, c'est que le nombre d'automobiles a augmenté de 10 % sur nos routes au cours de la même période. Il apparaît donc évident que l'ajout de nouveaux points d'accès à l'île inciterait les banlieusards à revenir à leur voiture en attendant l'atteinte d'un nouveau point de saturation, une dizaine d'années plus tard.

L'expérience forcée que vivent les Lavallois n'est pas terminée, mais elle mérite d'être suivie de près.

j-rsansfacon@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAFACON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

BERNARD LANDRY, PATRIOTE DE L'ANNÉE...



LETTRES

Le ministère veille...

Un viaduc est tombé, mais on nous assure que le ministère des Transports du Québec ne néglige rien afin d'assurer la sécurité sur nos routes. Ici, dans l'Outaouais, nous avons la preuve que c'est tout à fait vrai. En effet, il y a une courbe à la jonction de la route 50 et de la route 5. La courbe est ainsi faite qu'en l'empruntant, les camions ont tendance à verser. Mais il n'y a rien à craindre: le ministère des Transports a remédié à la chose. On n'a pas touché à la route, bien sûr, mais en arrivant à la courbe, il y a maintenant une affiche avec le dessin d'un camion qui bascule. On ne peut rien demander de plus sécuritaire.

Je ne sais pas combien de viaducs il y a au Québec, mais je suis certain que le ministère des Transports va y voir. Je ne sais pas ce que ça va donner sur le plan de la sécurité, mais je suis certain que les dessinateurs d'affiches vont faire des affaires d'or.

Eugène Sauvé
Gatineau, le 2 octobre 2006

Exigence minimale

Dans l'état normal des choses, lorsqu'un grave événement survient, ne faut-il pas chercher à travailler ensemble, à faire l'unanimité autour d'un responsable qui fera enquête? Comment se fait-il que Pierre Marc Johnson, membre d'un conseil d'administration d'une grande compagnie de ciment, doive démissionner de ce poste pour réaliser une enquête sur le béton et sur l'armature des viaducs?

Pourrait-il objectivement mettre en cause la qualité du ciment, lui qui, il y a quelques heures, était membre de ce conseil d'administration? Est-ce louche, tout ça? Les structures de métal seraient-elles préférables aux structures de béton armé? Rien pour la clarté ni pour l'apparence de non-conflit d'intérêts.

Robert Bertrand
Québec, le 3 octobre 2006

La prévention d'abord

Lettre à José Boileau
C'est avec un certain étonnement que nous avons lu votre éditorial «L'enfant négligé» du 28 septembre 2006.

Nous partageons votre point de vue sur le fait qu'il y a beaucoup de parents négligents, mais la négligence envers les enfants n'est pas qu'un problème de parents, c'est aussi une responsabilité de la société. C'est pourquoi il faut aider les parents à bien faire leur «métier»...

Là où nous avons été bien surpris, c'est en lisant votre conclusion. Vous énoncez en effet ceci: «Il n'y a pas d'école pour les parents, mais certains auraient bien besoin de leçons. Pourquoi ne pas collectivement y penser? Cela aussi fait partie de la santé sociale d'une population.»

Notre école de parents existe depuis 1995. Il s'agit de petits groupes de parents qui se réunissent une fois par mois au domicile d'un d'entre eux. Les parents partagent leurs difficultés et un professionnel les aide à trouver des réponses adaptées à leurs besoins. En utilisant les jeux de rôles, les parents peuvent se mettre «dans la peau de leurs enfants et mieux comprendre» de l'intérieur les attitudes parentales qu'ils utilisent. Ces groupes de parents sont très dynamiques, les pères y participent autant que les mères et on y retrouve le plaisir d'être parent autant que les obligations qui se rattachent à ce rôle.

Malheureusement, les gouvernements successifs ne comprennent pas l'importance de soutenir ce genre d'association. Nous recevons une subvention dérisoire de 4000 \$ par an, somme qui n'a pas augmenté depuis huit ans.

Les demandes des parents sont innombrables. Elles proviennent de toutes les régions du Québec et de tous les milieux socio-économiques. Il y a 450 familles en attente... Nous ne pouvons pas y répondre, faute de moyens financiers, et le gouvernement fait la sourde oreille malgré des études prouvant l'efficacité de la formule.

Nous sommes convaincus que la prévention devrait être l'axe prioritaire de l'action éducative. Y a-t-il quelqu'un au gouvernement qui pourrait comprendre que l'aide aux parents est la clef de voûte de tout le système éducatif des sociétés qui privilégient une politique familiale?

Paule Blain-Clotteau
Coordonnatrice
Jean Lamontagne
Président
Institut de formation d'aide communautaire à l'enfant et à la famille (IFACEF)
Le 2 octobre 2006

Oser l'avenir!

On reproche depuis peu aux Québécois d'être frileux devant le développement, d'avoir une tendance à l'immobilisme. Autrefois, nous étions pourtant si enclins à embrasser les projets fastueux qui allaient mettre le Québec sur la map. Non merci, nous avons déjà donné: Expo 67, Stade olympique, Mirabel, et j'en passe.

À peine a-t-on fini de remplir la baignoire olympique que, déjà, des appétits se manifestent. Il faudrait à tout prix replonger dans la folie dépensière au profit de quelques entrepreneurs en mal de contrats. Encore du béton pour un casino ou une centrale extrêmement polluante. Selon eux, il faudrait brader notre environnement ou notre pécule après tous ces éléphants blancs. Tant qu'à hypothéquer notre avenir, que ce soit pour un projet à valeur ajoutée, par exemple la naissance d'une véritable industrie automobile électrique à nous. Il faudrait innover alors que nous avons le prototype, la batterie, le moteur-roue et peut-être encore une longueur d'avance. Voilà un beau projet pour le capital de risque qui, avec l'appui de l'Etat, pourrait créer ici la révolution que Nokia a produite en Finlande. Que la prudence soit devenue notre vertu, tant mieux! Comme peuple, nous sommes devenus sourds à tous ceux qui demandent d'autres «jeux». Nous préférons maintenant le goût du «pain»!

Gérard Vincent
Chertsey, le 1^{er} octobre 2006

Le grand casino du Québec

Quelle pitié de voir nos élus se dépatouiller devant les caméras et les micros pour faire du viaduc effondré un cas d'exception alors que bien des évidences font justement craindre le contraire! Pour une population à laquelle on reproche d'être avare de grands projets, je trouve que nous vivons quotidiennement sur nos routes de bien grandes épopées: en s'armant tous les matins d'une bonne dose de pensée magique, nous sommes entraînés au volant de nos voitures coûteuses dans les aëls d'un jeu de roulette russe géant dont l'enjeu ultime est de désigner les personnes qui se rendront vivantes à bon port. Que d'émotions avec si peu de moyens!

France Marcotte
Montréal, le 2 octobre 2006

LIBRE OPINION

Le paysage et les éoliennes

ANDRÉ BOURASSA
Président de l'Ordre des architectes du Québec

D'ici une décennie, quelque 4000 mégawatts d'énergie pourraient bien provenir de l'éolien. C'est 10 % de la capacité de production totale d'électricité du Québec. Devant le gigantisme du projet éolien, comment expliquer le vide juridique entourant ces installations, sinon par l'engouement rapide suscité par les récents appels d'offres du gouvernement du Québec?

Quand on pense que dans les zones où le Plan d'implantation et d'intégration architecturale est en vigueur, les propriétaires sont contraints de consulter leur comité d'urbanisme ou leur conseil municipal pour des détails aussi pointus que la couleur des persiennes, on est en droit de s'étonner du peu de cas qu'on fait devant l'implantation de ces mégamoulins. Après tout, les éoliennes dont il est question ici ne sont pas des appareils vendus à la quincaillerie du coin mais des équipements dont la hauteur équivaut à celle d'un immeuble de 23 étages.

Soyons clairs: nous sommes tous pour l'énergie renouvelable et le développement durable et, pour la plupart, réticents en ce qui a trait à l'énergie fossile ou nucléaire. Pourtant,

l'urgence de réglementer l'implantation des éoliennes existe. L'évolution de la situation actuelle n'est rien de moins qu'alarmante. Dans certaines communautés, des entreprises font du porte-à-porte comme on le faisait dans les années 60 pour vendre des broches. Et on signe des contrats avec les propriétaires de terrains dans le portique.

Moratoire requis

Les conséquences du développement sauvage d'une énergie qu'on voudrait garder douce seront cependant sérieuses. L'envergure de ces équipements est telle que leur intégration dans le paysage doit faire l'objet d'une réflexion suivie d'une réglementation municipale et, préférentiellement, d'une réglementation de la MRC. D'ici à ce qu'une telle réglementation soit adoptée, un moratoire s'impose.

Dans les magnifiques lieux où des éoliennes ont été installées en Europe, notamment dans les pays scandinaves ou dans la péninsule ibérique, cela n'a pas été improvisé mais étudié et planifié. Lorsque Hydro-Québec a dû ériger des lignes de transport, l'impact visuel a été examiné. Certaines décisions ont été discutables. Il y a eu des compensations municipales, parfois des cris, des heurts... et des décrets! Mais comparativement à ce qui se passe

avec les dollars éoliens, on peut presque qualifier ces décisions de transparentes!

Si d'aucuns s'émeuvent devant une tour à micro-ondes ou à propos du sort qui attend le patrimoine religieux de nos villes et villages, qu'en sera-t-il tantôt lorsque les éoliennes auront balafé nos paysages ruraux? Il sera malheureusement trop tard.

Au nom du bon sens le plus élémentaire, au nom de la conservation et de la mise en valeur des paysages du Québec, je souhaite que les citoyens réclament de leurs élus un moratoire suivi d'une réglementation permettant de définir les endroits où l'implantation des éoliennes sera permise. Il est impérieux de bannir l'éolien industriel des zones agricoles, migratoires et touristiques.

La vigilance s'impose elle aussi. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler le cas de la construction du plus gros parc éolien au Québec sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup. Pas moins de 43 des 134 éoliennes destinées à produire 201 mégawatts d'énergie ont bien failli être érigées en contravention du règlement de la MRC sur l'implantation de ces équipements. La récente réglementation de la MRC de Bromfield empêchant la construction d'éoliennes sur une grande partie de son territoire pour assurer la préservation de ses paysages doit être reprise partout. Et le plus tôt sera le mieux.

IDÉES



Le chef du Parti québécois, André Boisclair, et le Dr Réjean Thomas, ex-candidat péquiste, lors de l'enregistrement de l'émission *L'autre midi à la table d'à côté*, diffusée samedi dernier.

Lettre ouverte à André Boisclair

Pourquoi je voterai libéral

GUY GLORIEUX
Économiste

Merci, M. Boisclair, de m'avoir convié à partager votre repas samedi midi grâce à la magie des ondes de Radio-Canada (*L'autre midi à la table d'à côté*, 30 septembre 2006). Entre deux coups de fourchette, vous avez réussi à faire irrévocablement culbuter mon vote du côté du Parti libéral aux prochaines élections. Je vous en félicite.

Ce n'est pas que je me sois brusquement converti à la pensée de M. Charest. C'est plutôt pour m'opposer à ce modèle indigeste que vous cherchez à nous servir sous le vocable d'un pseudo-renouveau de la pensée du Parti québécois. A vrai dire, tout au long de ce curieux repas radiodiffusé auquel vous nous avez conviés, je n'ai rien vu d'autre qu'un triste plat de «néo-péguisme» servi à la sauce *people*, un fast-food d'idées aux relents de déjà entendu.

Sauce néolibérale

Non, M. Boisclair, je ne crois pas comme vous que les Québécois ont «peur du succès», bien au contraire. Toute notre histoire atteste que notre conception du succès ne se mesure pas seulement à l'aune de la sacro-sainte rentabilité à court terme prônée par le modèle néolibéral. C'est une conception qui incorpore des considérations sociales et humanistes que les enseignements des *business schools*, fussent-elles Harvard ou Chicago, sont incapables de mesurer. Et ce sont des considérations que je cherche en vain dans vos propos.

Non, M. Boisclair, je ne crois pas, comme vous semblez le croire, que c'est en plantant des casinos au cœur de zones urbaines démunies qu'on soulage

ra la misère des pauvres grâce aux profits raclés sur les tables de jeu. Ou que le succès (indéniable) que vous évoquez des Snyder-Péladeau soit un modèle robuste pour assurer la pérennité de notre spécificité québécoise (quel que soit leur généreux mécénat pour la culture).

Nous pouvons trouver une inspiration autrement plus forte auprès des réalisations des Alphonse Desjardins, des Pierre Péladeau, des Armand Bombardier et de tous ces géants visionnaires qui ont forgé notre société et qui lui ont permis d'acquiescer son caractère si particulier en Amérique du Nord. Et je suis fier des Guy Laliberté et de tous ceux qui font en sorte que nous devenons chaque jour un peu plus «maîtres chez nous». Pas parce qu'ils sont riches mais parce qu'ils n'avaient rien au départ. Ils n'ont pas leur pareil dans le monde des affaires anglo-saxon ou dans celui de la Francophonie.

Non, M. Boisclair, je ne partage pas comme vous les faites «certaines des idées» des Dubuc, des Kelly-Gagnon ou des «Québec lucide» qui croient qu'il faille apporter un peu plus de «soulagement» au capital, qu'il faille réduire le fardeau fiscal des riches pour que la richesse puisse se propager chez les moins nantis. Notez bien que je me méfie aussi des «Québec solidaire». Mais je sais que l'histoire a toujours confirmé que ce sont les utopistes qui changent le monde et non les experts comptables.

Utopistes d'abord

Alphonse Desjardins a-t-il commencé par définir des critères de solvabilité minimum avant de lancer un mouvement irrésistible pour mobiliser l'épargne et le capital au Québec? Jean Lesage ou René Lévesque ont-ils attendu cela pour créer la puissance de l'hydroélectricité? Jacques Parizeau et Michel Bélanger ont-ils attendu cela pour concevoir la spécificité du RRQ dans le régime canadien et pour créer la Caisse de dépôt et de placement? Claude Castonguay se préoccupait-il de cela quand il a mis sur pied le système de santé universel que quelques mes-

quins rêvent aujourd'hui de pouvoir «désuniversaliser» à leur avantage?

Bien sûr qu'ils se préoccupaient tous de rentabilité: comment ne pas le faire? Mais parce qu'ils étaient avant tout des «utopistes», ils ont laissé les considérations d'équité et de justice sociale guider leur imagination bien avant qu'elle ne devienne paralysée par les questions d'ordre financier.

Et si nous tenons finalement pour acquis tous ces éléments extraordinaires de notre société, ne nous leurrons pas. Dans le contexte économique et social du Québec d'aujourd'hui, leur mise sur pied constituait un défi tout aussi formidable que ceux auxquels nous faisons face aujourd'hui. Il s'agissait alors de fournir éducation et soins médicaux à une vaste population de jeunes baby-boomers affamés. Il s'agit aujourd'hui de s'assurer que ces mêmes baby-boomers, toujours aussi affamés, laisseront à leurs enfants et à leurs petits-enfants assez de ressources, en quantité et qualité, pour qu'un partage équitable puisse avoir lieu avec ceux qui viendront plus tard.

Cela n'a rien à voir avec la «lucidité» des uns ou la «solidarité» des autres. C'est tout simplement une question de survie.

Alors, quand je vous ai entendu vous questionner sur la signification d'«être à gauche» et sur les excès de votre parti dans cette direction, j'ai compris qu'aux prochaines élections, les Québécois devront choisir entre le conservatisme et l'ultraconservatisme.

A tout prendre, je choisis le conservatisme de M. Charest, car je crois finalement qu'il a mieux compris que vous ne le feriez jamais les véritables enjeux de notre petite société au bord du Saint-Laurent. Mieux vaut un mal qu'on connaît qu'un mal encore pire qui n'ose pas s'annoncer.

Et la souveraineté? Eh bien, j'ai su attendre jusqu'à maintenant: je peux bien attendre encore un peu l'arrivée d'un chef inspiré.

Merci, M. Boisclair, de m'avoir convié à votre repas. J'en ai l'estomac encore un peu barbouillé, mais mes idées sont autrement plus claires maintenant.

L'Irak au cœur des élections américaines

FRÉDÉRIK GAGNON

Chercheur à l'Observatoire sur les États-Unis de la chaire Raoul-Dandurand à l'Université du Québec à Montréal, auteur de l'ouvrage *Le Congrès des États-Unis (PUQ, 2006)* et conférencier au colloque «Le Congrès américain sous les projecteurs» qui se déroule aujourd'hui à Montréal (www.dandurand.uqam.ca)

Le nouveau livre de Bob Woodward (*State Of Denial*) et le rapport de la communauté américaine du renseignement (*National Intelligence Estimate*) nuisent aux républicains à cinq semaines des élections au Congrès des États-Unis. Le premier confirme que Bush cache la vérité à propos de l'Irak, et le second, que la guerre a posé obstacle à la lutte contre le terrorisme.

N'en déplaise aux républicains, l'Irak demeure ainsi un enjeu de taille des élections. La piètre stratégie des démocrates, la faible compétitivité des élections au Congrès et l'importance des enjeux locaux dans la plupart des courses réduisent toutefois l'impact négatif de l'Irak sur les résultats électoraux des républicains.

La stratégie démocrate

Une majorité d'électeurs pense que les démocrates gèreraient mieux la reconstruction irakienne que Bush (46 % contre 41 %). Mais cet écart est mince et stable depuis plusieurs semaines.

Le problème n'est pas que les Américains sont en désaccord avec les critiques des démocrates contre Bush. C'est que la plateforme démocrate est quasi muette sur les solutions de rechange à la politique de la Maison-Blanche. Dès lors, les appuis au parti tendent à se limiter à la tranche d'Américains qui sont contre la guerre (50 % de la population, surtout des

démocrates). Plusieurs indépendants et républicains modérés estiment que l'intervention de Bush était une erreur ou a été mal planifiée. Mais les démocrates n'ont pas convaincu ces électeurs qu'ils ont une meilleure idée de la marche à suivre en Irak.

Le manque d'unité des démocrates au Congrès a également entaché la crédibilité du parti: le représentant de la Pennsylvanie, John Murtha, a demandé le retour immédiat des troupes, John Kerry a exigé un calendrier de retrait graduel alors que le sénateur du Delaware Joe Biden et Hillary Clinton s'opposent toujours à de telles propositions.

Le conseiller Karl Rove et les républicains se sont vite emparés de cette occasion pour retourner le problème irakien contre les démocrates. Le plan: recycler une stratégie déjà éprouvée en 2002 et en 2004 et affirmer que les démocrates sont ambivalents, manquent de leadership en politique étrangère et refusent de relever les défis internationaux. Cette stratégie ne sauvera peut-être pas Bush et ses collègues au Congrès, mais elle permettra sans doute d'amortir l'impact négatif de l'Irak sur les campagnes républicaines.

Peu de sièges en jeu

Le nombre restreint de sièges en jeu à la Chambre et au Sénat aidera aussi les républicains à limiter les pertes électorales. Pour reprendre le contrôle de la Chambre, les démocrates doivent soulever 15 sièges aux républicains. Or, sur les 435 courses prévues, à peine 40 seront compétitives.

Certes, les républicains défendent 35 de ces 40 sièges. Mais plusieurs se trouvent dans des districts à forte tendance républicaine, dans le Midwest et le sud des États-Unis. Les observateurs sont donc prudents: les démocrates ont de bonnes chances de remporter une douzaine de sièges et peut-être de reprendre les rênes de la Chambre. Cependant, un raz-

de-marée électoral semblable à celui dont avaient profité les républicains en 1994 est peu probable.

Au Sénat, les démocrates doivent soulever six sièges au parti de Bush pour reprendre le pouvoir. Mais seulement six des 33 sénatoriales seront compétitives. Les démocrates sont en bonne position pour battre Rick Santorum en Pennsylvanie, Conrad Burns au Montana, Lincoln Chafee au Rhode Island et Mike Dewine en Ohio. Ils risquent cependant de perdre le siège de Bob Menendez au New Jersey et, ainsi, de demeurer minoritaires au Sénat.

L'importance des enjeux locaux

Préoccupés par l'impact de l'Irak sur leur avenir politique, les républicains se réjouissent aussi de constater que les enjeux locaux dominent les débats électoraux dans plusieurs courses.

Ainsi, les électeurs du troisième district du Kentucky voteront pour le candidat le plus susceptible de résoudre les problèmes de circulation de la ville de Louisville et de construire un pont traversant la rivière Ohio. Les résidents du sixième district de l'Ohio voteront peut-être leur représentant parce qu'il n'a pas réussi à obtenir, de la part du gouvernement fédéral, des subventions aussi alléchantes que celles obtenues par le représentant d'un district voisin. Même à l'heure de l'Irak, la célèbre phrase de l'ancien président de la Chambre Tip O'Neill apparaît donc encore pertinente pour décrire la réalité électorale américaine: «All politics is local.»

Le problème pour les républicains est que l'Irak n'est pas le seul enjeu national qui plane au-dessus de leurs têtes. Au cours des prochains jours, le scandale sexuel impliquant le représentant de la Floride Mark Foley aura des conséquences néfastes pour l'image du Parti républicain et pourrait provoquer la démobilisation de sa base conservatrice.



Norman Spector

Sénat: un pari risqué

Peu de Britanno-Colombiens s'opposent à la volonté du premier ministre Stephen Harper de limiter à huit ans la durée du mandat des sénateurs. Mes voisins sont nombreux à appuyer une réforme en profondeur du Sénat, certains soutenant même sa suppression complète, mais on trouvera très peu de gens sur la côte du Pacifique prêts à plaider pour que les sénateurs continuent à être payés à ne rien faire (ou presque) jusqu'à la fin de leurs jours.

Certaines personnes maintiennent que le Sénat affine le travail de la Chambre des communes dans des secteurs clés comme les opérations bancaires, la santé et la sécurité nationale. En réalité, seule une minorité de sénateurs effectue la plus grande partie du travail fait au Sénat.

D'autres craignent que la proposition de M. Harper, si elle est acceptée, puisse accroître les pressions sur cette minorité de sénateurs assidus au point où ils n'auraient d'autre choix que de démissionner. Bien qu'il soit vrai qu'il faille des années pour accumuler de l'expertise dans des domaines complexes comme celui de la santé, il y a des moyens plus économiques d'entreprendre le travail effectué par une poignée de sénateurs: pensons seulement à des groupes de réflexion ou à des instituts de recherche.

La seule objection sérieuse qu'on puisse soulever, c'est que la proposition de M. Harper n'est que la première étape — d'ailleurs la plus populaire — d'un plan plus controversé devant mener à un Sénat élu.

Aujourd'hui, les pouvoirs du Sénat sont quasi identiques à ceux de la Chambre des communes. Mais en pratique, ces pouvoirs sont rarement exercés parce que les sénateurs comprennent qu'il leur manque la légitimité démocratique pour le faire. Un Sénat élu aurait la légitimité requise pour pouvoir exercer entièrement les pouvoirs de la Chambre haute. En Colombie-Britannique, un tel système serait nuisible, car cette province de 4,3 millions d'habitants, déjà sous-représentée aux Communes, ne compte que six sénateurs.

Le modèle d'un Sénat élu est depuis longtemps une idée chérie par la base albertaine de M. Harper, et tout ce beau monde est devenu de plus en plus frustré au cours des ans. Le problème — leur problème, en fait —, c'est qu'un Sénat élu requerrait un amendement constitutionnel, et peu de Canadiens veulent rouvrir des négociations constitutionnelles après avoir essayé les échecs de Meech et de Charlottetown.

Devant l'absence de réforme constitutionnelle, le gouvernement albertain a organisé à deux reprises des élections provinciales et fait du lobbyisme à Ottawa en faveur de sénateurs choisis par la population. Son espoir? Enclencher une vague de nominations semblables dans d'autres provinces et, par la suite, passer d'un Sénat nommé à un Sénat élu comme l'ont fait les États-Unis.

En 1989, le premier ministre Brian Mulroney avait succombé aux pressions du premier ministre Don Getty et nommé un sénateur élu par les Albertains. Mais le gouvernement du premier ministre Ralph Klein n'a pas réussi à convaincre le premier ministre Jean Chrétien ou son successeur Paul Martin de faire une chose semblable.

Un des sénateurs élus par les Albertains mais boudé par Ottawa, Bert Brown, était un des opposants les plus farouches à l'accord du Lac-Meech. À cette époque, lui et ses compatriotes avaient été prévenus par les représentants du gouvernement du Canada et du Québec qu'une réussite ouvrirait la porte à de futures réformes constitutionnelles alors que l'échec en fermerait la porte.

Les espoirs des Albertains ont été ravivés avec l'élection d'un premier ministre venu d'Alberta. Récemment, M. Harper a indiqué qu'il était ouvert à l'idée de ne nommer dorénavant que des sénateurs élus. La limitation des mandats sénatoriaux est une composante essentielle à cette ligne de conduite. À Ottawa, des rumeurs veulent que le gouvernement conservateur veuille déposer un projet de loi sur l'élection des sénateurs en même temps que son projet de loi sur la limitation des mandats sénatoriaux.

Si M. Harper décide de court-circuiter la Constitution canadienne, il placera ainsi son gouvernement en conflit ouvert avec le gouvernement ontarien, qui favorise l'abolition du Sénat. Le Québec, qui prétend que l'élection des sénateurs exigerait un amendement constitutionnel, fera tout aussi indisposé. Et une telle manœuvre fâcherait particulièrement les Britanno-Colombiens eux aussi.

Pendant la campagne électorale de 2005, M. Harper avait promis à la Colombie-Britannique qu'il ferait en sorte d'assurer une représentation plus juste de cette province à la Chambre des communes. Notre province compte plus de 4,3 millions d'habitants mais nous n'éluons que 36 députés. À ce jour, rien ne s'est produit. Si M. Harper poursuit la réforme du Sénat sans soumettre la question de notre représentation à la Chambre haute, je m'attends à ce qu'il ne récolte qu'une douche froide en Colombie-Britannique lors des prochaines élections.

Norman Spector est chroniqueur au Globe and Mail.

nspector@globeandmail.ca

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Coriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Choissard (éducation); Jonée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (nouveau Internet), Isabelle Paré (santé), Louise-Madeleine Roux Soucy (Culture), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précorail (responsable des pages thématiques); Martin Duchon, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (reluctants), Renée Léo, Guimont et Serge Paquin (reluctants surréalistes); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Béjar (théâtre et culture), Julie Carpentier (opéra), Paul Bennett (opéra, cabaret, spectacles et culture du week-end), Stéphanie Ballaguen (reporter), Paul Cauchon (média), Caroline Montplaisir (livres), Odile Tremblay (cinéma), Frédérique Dupon (documentaire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (opéra), Philippe Pagnieu (surveillance), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surveillance); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (opéra international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Bouchard, Manon Corneille et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutilleul (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marilyn Hamelin (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (commun); Le documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Rachelle Rochefort (Ottawa); la publicité et le marketing: Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Koppé, Micheline Riolland, Nadia Sebail, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zida; INFORMATIQUE: Yanick Martel (directeur); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Caroline Simard (responsable services à la clientèle, par intérim), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc; L'ADMINISTRATION: François Bisson (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

MER

SUIITE DE LA PAGE 1

viles de l'Europe de l'Est n'ont pas de système de traitement de leurs eaux usées. En mer Caspienne, les rejets non traités atteignent 60 % alors qu'en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Asie de l'Est, en Afrique centrale et de l'Est ainsi que dans le sud-est du Pacifique, les pourcentages d'eaux usées rejetées sans traitement oscillent entre 80 et 90 %. Il en coûterait 56 milliards pour résoudre ce problème.

De nouveaux phénomènes apparaissent qui risquent d'aggraver la situation des mers en voie de détérioration. Il s'agit, par exemple, du débit de plus en plus réduit de certains fleuves en raison des barrages. En Méditerranée, les barrages ont réduit de 50 % le débit des rivières, ralentissant d'autant le transport des sédiments vers la côte. La diminution des apports de sédiments est catastrophique dans des régions comme La Nouvelle-Orléans, aux États-Unis. La baisse d'apports atteint 95 % sur l'Ebre, en Espagne, alors que sur le Rhône, en France, on a enregistré une diminution de 80 %.

Par contre, l'érosion des terres devient une menace pour les écosystèmes marins à d'autres endroits. Par exemple, 1,6 milliard de tonnes de sédiments sont déversées chaque année dans l'océan Indien alors que certaines rivières du Bangladesh peuvent y rejeter jusqu'à 2,5 milliards de tonnes par année. En Asie du Sud-Est, le transport des sédiments vers la mer est de trois à huit fois plus élevé que la moyenne mondiale. Dans les Caraïbes, en raison de la déforestation, les taux de sédimentation de la mer atteignent une gigatonne, ou 12 % du niveau mondial.

Les baisses draconiennes d'oxygène dans les grands cours d'eau — un phénomène d'anoxie, qui touche déjà le golfe du Saint-Laurent, comme le dévoilait *Le Devoir* il y a deux ans — se sont multipliées par deux à chaque décennie depuis 1960, principalement à cause des nutriments d'origine agricole et des eaux usées urbaines. Les mers subissent de plus un relèvement de leurs eaux en raison du réchauffement du climat et de la perte des milieux humides côtiers et fluviaux, qui approvisionnaient leur chaîne alimentaire en plus de l'épurer naturellement.

Par ailleurs, l'état de plusieurs mers et océans est aggravé par le fait qu'ils perdent de plus en plus leurs

amortisseurs biologiques que sont les mangroves, les récifs coralliens, les herbiers marins et autres écosystèmes tout aussi importants pour les économies fragiles des pays hôtes.

Heureuse nouvelle cependant, les rejets pétroliers par les industries et les villes ont été réduits de 90 % depuis 20 ans. On a aussi enregistré — globalement — une baisse significative dans les mers des polluants organiques persistants (POP), comme les BPC, le DDT, les dioxines et les furannes notamment, ainsi que des effluents radioactifs.

Autre bonne nouvelle: en mer Baltique, les concentrations de contaminants toxiques, y compris les POP, ont diminué de 50 %. Les pesticides comme le DDT sont aussi de moins en moins présents dans les milieux marins des côtes est et ouest de l'Amérique du Sud. Mais dans le nord-est de l'Atlantique, certains contaminants comme les BPC dépassent encore les normes de l'Union européenne, y compris aux embouchures de la Seine, de la Scheldt et du Rhin entre la Belgique et les Pays-Bas ainsi que de l'Em, en Allemagne. Mais peu de progrès ont été réalisés en Méditerranée occidentale et dans l'Arctique, où ces contaminants s'accumulent dans la chaîne alimentaire. Sans parler de la mer Caspienne, où les concentrations de DDT et d'endosulfane demeurent «très préoccupantes». De leur côté, les mers de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique affichent des taux de contamination de plus en plus inquiétants. Des concentrations de DDT ont été détectées en Papouasie-Nouvelle-Guinée et dans les îles Salomon, où les services de santé continuent de lutter contre le paludisme avec ce toxique, ce qu'on fait aussi par souci d'économie dans plusieurs pays d'Afrique, faute de pouvoir se payer l'insecticide biologique BT, réputé pour être beaucoup plus sécuritaire.

Même si la Convention de Londres interdit depuis 1993 le rejet en mer de substances radioactives, les déversements d'effluents se poursuivent, affirme le rapport, à des endroits comme Sellafield (Grande-Bretagne), La Hague (France), Trombay (Inde) et Tokimura (Japon). Le démantèlement de la flotte nucléaire soviétique demeure «problématique» mais moins grave que les «sources naturelles de radioactivité».

La pollution par le pétrole a été réduite au tiers de ce qu'elle était au milieu des années 80, poursuit le

rapport onusien, et les déversements accidentels ont baissé de 75 %, soit moins que les déversements opérationnels, qu'on a réussi à diminuer de 95 %. Mais la situation des rivières arctiques de la Russie, de la Baltique, du golfe Finlandais et du golfe Persique demeure «préoccupante», selon le rapport du PNUE, qui émet aussi des craintes au sujet de la possibilité d'accidents sérieux dans le nord du Canada si le passage du Nord-Ouest continue de s'ouvrir de plus en plus longtemps chaque année en raison du réchauffement du climat. Les déversements accidentels graves demeurent cependant une réalité au Bangladesh, en Indonésie, en Malaisie, au Nigeria et au Pakistan.

Le chapitre où la situation s'aggrave de plus en plus est celui de la contamination des mers par les métaux lourds toxiques, notamment le mercure, émis soit par l'industrie minière, soit par les énormes quantités de charbon brûlées pour produire de l'électricité dans les pays émergents. La situation de l'Arctique, qui n'utilise pas ce combustible, est particulièrement préoccupante, selon le rapport de l'ONU, qui cite des secteurs où les concentrations de ce métal lourd dans les phoques annelés et les baleines blanches se sont multipliées entre deux et quatre fois depuis 25 ans. On trouve même aujourd'hui dans les mers les plus reculées des métaux lourds comme le platine et le rhodium, deux métaux rares dont l'usage est multiplié par l'installation de plus en plus courante de convertisseurs catalytiques sur les voitures. L'impact de ces augmentations est inconnu pour l'instant.

Deux progrès remarquables ont néanmoins été enregistrés en mer du Nord, où les taux de plomb, de cadmium et de mercure accusent une baisse de 70 %. Les chercheurs ont aussi noté des diminutions notables de plomb, de cadmium et de mercure dans les moules et les poissons du Nord-Est atlantique et en Méditerranée. Mais la situation est désormais inquiétante en mer Caspienne, où on recense des rejets de 17 tonnes de mercure et de près de 150 tonnes de cadmium par année. Et la situation s'aggrave dans la mer d'Asie du Sud-Est en raison des rejets de déchets de l'industrie électronique, qui contiennent quelque 1000 toxiques différents. Jusqu'à neuf millions de piles y sont jetées chaque année.

Le Devoir

SPECTACLES

«L'idée n'est surtout pas d'éloigner les petites salles ou les arts et artistes émergents. Au contraire, c'est de s'assurer qu'ils aient leur place. Le Montréal culturel, c'est aussi le Montréal Pool Room.»

SUIITE DE LA PAGE 1

boulevard Saint-Laurent, sur un tronçon délimité au sud par le boulevard René-Lévesque et au nord par la rue Sainte-Catherine.

La revitalisation proposée par la SDA, qui a été mandatée conjointement par la Ville de Montréal et l'arrondissement de Ville-Marie en mai dernier, prévoit trois phases de développement pouvant s'étaler sur les cinq prochaines années et nécessiter quelque 100 millions de dollars en investissement. Contrairement à d'autres grands projets qui ont échoué au cours des derniers mois, celui-ci tente d'intégrer ou du moins d'informer la communauté. Les organismes Cactus et Stella ainsi que le Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance ont été rencontrés.

La construction d'un immeuble à l'angle Sainte-Catherine et Saint-Laurent constitue la première phase de la proposition. Si le projet d'érection de ce bâtiment est déjà connue puisque Montréal a entrepris les démarches d'expropriation du *peep-show* sur le site visé (1,9 million), son ampleur était tenue jusque-là dans le secret. L'immeuble de huit étages s'articulerait autour de trois fonctions culturelles, dont une billetterie centrale pour tous les spectacles, les expositions, les divertissements à Montréal, la Maison de l'image et de la photographie, des espaces locatifs, ainsi qu'un lieu pour des lancements culturels (voir autre texte en page B 8).

Cet immeuble nommé le Red Light apparaît comme l'impulsion que souhaite donner Montréal au Quartier des spectacles. Le maire de l'arrondissement de Ville-Marie, Benoît Labonté, s'enthousiasme pour le projet, donnant l'assurance qu'il franchit ainsi l'étape de la mise en œuvre. «Ca va en droite ligne avec la vision développée par le Partenariat. Je suis extrêmement satisfait», dit M. Labonté.

Il ajoute qu'il est hors de question d'aseptiser le quartier où s'entrecroisent diverses réalités culturelles et problématiques sociales (prostitution, drogue, itinérance, par exemple). «La mixité culturelle est très importante. L'idée n'est surtout pas d'éloigner les petites salles ou les arts et artistes émergents. Au contraire, c'est de s'assurer qu'ils aient leur place. Le Montréal culturel, c'est aussi le Montréal Pool Room. Vous ne trouverez pas chez moi un partisan de la démolition à tout prix», affirme M. Labonté.

Pour ce seul immeuble, le promoteur prévoit un investissement de 20 millions, dont 11 millions seraient investis par le privé. Le promoteur est donc aussi un des investisseurs. «Il n'y a pas un individu qui va faire de l'argent sur le projet. Personne ne va profiter de la plus-value que donnerait une éventuelle subvention. Il y a une rentabilité, oui, mais pour un OBNL, pour un fonds de travailleurs, pour la Caisse d'économie solidaire. C'est ça, l'économie sociale», explique Christian Yaccarini, p.-d.g. de la Société de développement Angus.

Pour la SDA, il s'agit d'un premier projet hors de son périmètre habituel qu'est le parc industriel Angus. «Nous sommes intéressés à exporter notre expertise qui est triple: revitalisation urbaine, montage de projets et construction de bâtiments écologiques sans dépassement de coûts», ajoute M. Yaccarini.

Le plan qu'il propose prévoit également la conversion des chambres pour étudiants situées dans la Maison du prêt d'honneur, située à l'angle de René-Lévesque et de Saint-Laurent, en des résidences pour artistes, techniciens ou autres travailleurs de l'industrie culturelle de passage à Montréal. L'hypothèse a fait l'objet de discussions préliminaires et doit être soumise au ministre de l'Éducation puisque l'immeuble est actuellement sous la responsabilité du Cégep du Vieux-Montréal.

Aussi, la revitalisation vise le site de la station de métro Saint-Laurent, actuellement sur un terrain désolé. L'hypothèse actuellement étudiée est d'y construire un immeuble (investissement privé) afin d'y loger la mairie de Ville-Marie. L'arrondissement est actuellement locataire à la Place Dupuis. Pourrait également s'y installer le département d'urbanisme de l'UQAM.

Outre ces trois phases, le Quartier des spectacles souhaite étendre ses tentacules à l'îlot Balmoral longtemps identifié comme emplacement pour la future salle de l'Orchestre symphonique de Montréal. Or Québec a annoncé en juin dernier que la salle de l'OSM sera érigée sur l'esplanade de la Place des Arts.

Mardi dernier, l'arrondissement de Ville-Marie a consacré la vocation culturelle de l'îlot Balmoral. Le maire Labonté espère ainsi y développer un projet. Deux immeubles actuellement vides pourraient être transformés en atelier d'artistes. Aussi, l'immense terrain adjacent pourrait avoir une vocation mixte: bureaux et commerces culturels, souligne Charles Lapointe, président du conseil d'administration du Partenariat. «On sait que les Grands Ballets canadiens ont besoin d'espace. Je pense en particulier aux terrains avant. Il y a peut-être quelque chose à faire sur cet îlot-là pour la danse», ajoute-t-il.

Mais rien n'est ficelé. D'ailleurs, le maire Labonté ne cache pas qu'il reste encore beaucoup à faire. La tenue à Montréal en 2007 du sommet de la culture pourrait favoriser la concrétisation du Quartier des spectacles. Les gouvernements fédéral et provincial seront sollicités au cours des prochaines semaines.

Avec la collaboration de Louise-Maude Rioux-Soucy
Le Devoir

SEL

«En bout de course, les consommateurs vivraient plus longtemps, et cela finirait par être payant pour les multinationales»

SUIITE DE LA PAGE 1

par année, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). En moyenne, un Canadien consomme de neuf à dix grammes de sel par jour. C'est deux fois la dose recommandée par l'OMS pour vivre en santé.

Pour atteindre cet objectif, Burger King risque toutefois de ne pas être de bon secours, elle qui offre au Canada le cheeseburger double avec bacon le plus salé au monde, selon la mesure effectuée par la WASH le 5 juillet dernier. Les frites offertes par cette enseigne sont également deux fois plus salées qu'en Nouvelle-Zélande, indique-t-on.

Du côté de McDonald's, l'équipe de chercheurs a aussi constaté que le Big Mac canadien contient 1,6 fois plus de sel que celui offert au Portugal. Il se classe toutefois au quatrième rang mondial pour sa forte concentration en sodium, et ce, après celui vendu au Venezuela, à Hong Kong et au Mexique. Par ailleurs, pour réduire, sans consommation de sel, il est préférable de commander un sandwich au filet de poisson dans un restaurant de la chaîne en... Afrique du Sud (0,92 g par portion) plutôt qu'au Canada (1,83 g par portion), révèle les données de la WASH.

«Ces différences sont difficiles à expliquer», estime M. MacGregor, joint par téléphone à Paris. «Les effets négatifs d'un abus de sel sur la santé devraient pourtant motiver les entreprises à en réduire la teneur dans leurs produits. En bout de course, leurs consommateurs vivraient plus longtemps, et cela finirait par être payant pour elles.»

Pour McDonald's, les écarts dans la teneur en sel d'un pays à l'autre relevés entre mai et juillet derniers par les scientifiques britanniques seraient le fruit de la nature, a indiqué la filiale canadienne de l'entreprise par voie de communiqué. «C'est la variation naturelle des ingrédients résultant des différences de produits bruts, de chaînes d'approvisionnement et des conditions dans le monde» qui peut «entraîner des divergences dans la composition de certains produits quant à la teneur en sodium», peut-on lire dans un énoncé laconique. Jointe par *Le Devoir*, Kellogg's n'a pas souhaité répondre à nos questions.

N'empêche, pour Naomi Campbell (aucun lien de parenté avec le top-modèle), qui a coordonné cette enquête, le contrôle des teneurs en sel offertes dans certains pays par Nestlé, McDonald's ou Kellogg's doit faire école. «Nous voulons que les entreprises agro-alimentaires réduisent le sel dans tous leurs produits sur tous les marchés», a-t-elle indiqué hier. Au printemps dernier, l'Association médicale américaine s'est prononcée en faveur d'une réduction de 50 % du sel présent dans les aliments transformés d'ici dix ans. Rappelons que selon les diététistes, les aliments préparés sont une source de sodium largement plus importante dans le régime alimentaire que la quantité de sel de table utilisée pour faire la cuisine.

Le Devoir

MYTHE

SUIITE DE LA PAGE 1

datant de 1300 ans d'un jeune Indien péruvien âgé de huit ans, il a tout de suite reconnu ces petites lésions caractéristiques de la tuberculose. Plus est, celles-ci recelaient, à l'état momifié, des bacilles de Koch, responsables de la tuberculose. Marvin Allison détenait là la preuve que cette maladie n'avait donc pas été importée par les Espagnols.

Après ce premier cas, le pathologiste américain a retrouvé des traces du bacille de la tuberculose chez 19 autres momies précolombiennes datant de 1300 à 3000 ans, ce qui a confirmé sa découverte.

Sur les 3000 autopsies que Marvin Allison et son équipe ont pratiquées sur des Indiens momifiés, 1400 d'entre eux avaient conservé leurs organes. Dans un état de conservation exceptionnel, ces corps ont été retrouvés sur la côte péruvienne, un des endroits les plus secs du monde. «On déposait la dépouille du défunt dans une salle creusée dans le sable qui était aussi chaude qu'un four», a précisé le pathologiste dans le cadre du congrès de l'Académie internationale de pathologie qui a récemment réuni 2600 participants à Montréal.

L'équipe de Marvin Allison a aussi pu rectifier la rumeur selon laquelle l'ankylostome, ce petit ver qui parasite l'intestin grêle de l'homme et qui provoque une anémie parfois fatale, aurait été introduit en Amérique par les esclaves noirs venus d'Afrique. «Le fait qu'on ait retrouvé chez des momies précolombiennes ce petit ver qui vit dans le sol et pénètre dans l'organisme humain en traversant la peau des pieds nous indique qu'il s'agit d'une espèce autochtone à notre continent. Les esclaves africains ont peut-être apporté avec eux une autre espèce d'ankylostome, mais le parasite était néanmoins présent en Amérique depuis fort longtemps, bien avant l'arrivée des esclaves», a affirmé M. Allison.

Plusieurs, le fait que Hernan Cortés était atteint de la malaria lorsqu'il a débarqué pour la première fois au Mexique est la preuve que le paludisme est une maladie importée d'Europe. «Mais c'est oublier que certains singes de la jungle américaine souffraient de la malaria et que la malaria simienne peut occasionnellement se transmettre aux humains. C'est pourquoi il me semble fort probable que cette maladie existait en Amérique avant l'arrivée des Blancs», a indiqué Marvin Allison,

qui analyse en ce moment la rate de 16 momies, le parasite responsable de la malaria se logeant dans cet organe pendant les périodes de latence de la maladie. En laboratoire, les extraits de rate de momies précolombiennes ont permis de produire des anticorps dirigés spécifiquement contre l'espèce *plasmodium vivax* — en l'occurrence la plus répandue en Amérique —, confirmant ainsi que cette espèce du parasite est indigène à l'Amérique, contrairement à *plasmodium falciparum*, apporté d'Afrique en Italie, en Espagne et, plus tardivement, en Amérique. Par la même méthode, Marvin Allison a aussi découvert une fièvre typhoïde chez deux momies présentant les symptômes d'une maladie généralisée du système gastro-intestinal. Pour en arriver à ce diagnostic, les chercheurs ont prélevé sur les momies des sections d'intestin qu'ils ont ensuite broyées et injectées à des lapins. Quatre semaines plus tard, les animaux avaient fabriqué des anticorps contre la salmonelle du groupe D, une bactérie pathogène qui peut provoquer trois formes d'infections, dont la fièvre typhoïde. «La salmonelle est devenue un problème de santé dès que les Indiens ont commencé à vivre en société dans des villages car ils ont alors contaminé les sources d'eau potable», a raconté M. Allison.

En 2002, Gino Fornaciari, professeur d'histoire de la médecine et de pathologie à l'université de Pise, a obtenu l'autorisation d'exhumer et d'étudier les restes de 49 membres de la dynastie des Médicis, cette puissante famille de marchands et de banquiers qui ont gouverné la Toscane pendant la Renaissance

et financé la plupart des grands artistes de l'époque, dont Michel-Ange, Botticelli et Léonard de Vinci.

Les chercheurs se sont concentrés sur les dépouilles de la branche des grands-ducs de Toscane, de Jean des Bandes Noires (1498-1526) à Jean Gaston de Médicis (1671-1737), le dernier descendant mâle des Médicis. Tous sont inhumés dans la crypte de la basilique San Lorenzo à Florence, où l'équipe de M. Fornaciari a érigé un laboratoire.

Les travaux effectués jusqu'à maintenant ont permis d'apprendre que Cosme I^{er} (1519-1574) n'avait pas souffert de la goutte, comme l'avaient mentionné les médecins de la cour, mais d'une forme familiale d'arthrite. Appelée hyperostose squelettique idiopathique diffuse, cette maladie articulaire avait entraîné chez ce premier grand-duc de Toscane la fusion de plusieurs vertèbres dorsales, ce qui l'empêchait de courber une partie de son dos. Cette révélation remet en question l'existence et la propagation de la goutte, une maladie arthritique très douloureuse induite par une prédisposition héréditaire combinée à une diète riche en viande, au sein de la famille des Médicis, tel que le rapportaient les historiens. Elle jette aussi le doute sur le survenant donné à Pierre de Médicis, dit le Goutteux (1414-1469), père de Laurent le Magnifique.

L'examen du squelette de son épouse, Éléonore de Tolède (1522-1562), a confirmé que cette femme n'était pas en très bonne santé. La courbure de ses tibias témoigne d'une forme bénigne de rachitisme survenue au cours de l'enfance. Le rachitisme était passablement répandu à la Renaissance chez les enfants vivant à la cour, qui étaient peu exposés à la lumière. Très nombreuses, les fines fractures présentes sur les os du bassin de la grand-duchesse attestent des 11 accouchements qu'elle a subis entre l'âge de 18 et 32 ans. L'état de ses vertèbres indique qu'elle était atteinte d'arthrite. Et, probablement en raison d'une carence en calcium causée par ses grossesses rapprochées, Éléonore souffrait également d'une grave affection dentaire qui a entraîné de désastreuses caries.

Jeanne d'Autriche, l'épouse de François I^{er} (1541-1587) de Médicis, grand-duc de Toscane, fut encore plus éprouvée. Fille de l'empereur Ferdinand I^{er} d'Autriche, Jeanne souffrait d'une multitude de malformations congénitales d'origine héréditaire. Peu favorisée par la nature, elle présentait un fort prognathisme, cette prééminence des mâchoires caractéristique des Habsbourg, une ossification excessive, appelée hyperostose, de la voûte crânienne, une malformation des couronnes dentaires, des scoliozes marquées de la colonne vertébrale, une dislocation congénitale de la hanche ainsi qu'une difformité du bassin qui a rendu très difficiles ses multiples accouchements, provoquant sa mort à l'âge de 30 ans lors du dernier d'entre eux. Le pathologiste Gino Fornaciari a également relevé les lésions d'une tuberculose osseuse dont avait souffert le cardinal Charles de Médicis en bas âge. «Bien que le médecin qui l'avait soigné à l'époque ne connaissait absolument pas cette maladie, le traitement qu'il lui a prescrit a néanmoins porté fruit. Selon les informations colligées dans les abondantes archives consacrées à l'influente famille des Médicis, un réputé professeur de l'université de Padoue aurait guéri Charles à l'aide d'un corset de fer qui a réduit la déviation de la colonne induite par la maladie», a expliqué M. Fornaciari.

L'étude paléopathologique menée par Gino Fornaciari semble aussi en voie de dissiper les rumeurs selon lesquelles François I^{er} et sa seconde épouse, Bianca Capello, auraient été empoisonnés par Ferdinand de Médicis, frère de François I^{er}, qui lui a succédé. Selon toute vraisemblance, les deux époux seraient tous deux décédés de la malaria, et ce, par une curieuse coïncidence, à une journée d'intervalle.

Eh oui! Les outils de la science moderne nous obligent à récrire l'histoire...

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par *Le Devoir Inc.*, dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean. Envoi de publication — Enregistrement n° 0868. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et autres offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces

et la publicité par regroupement
Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390